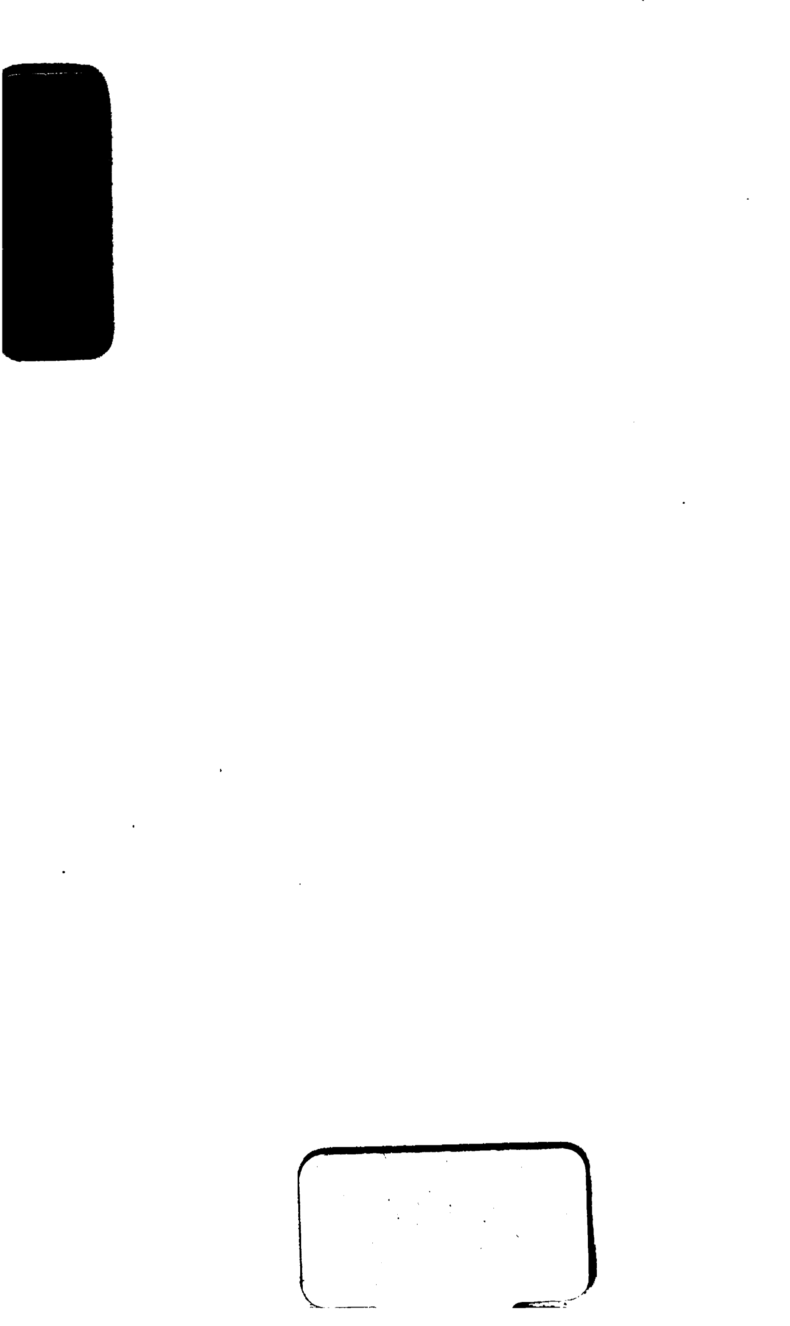
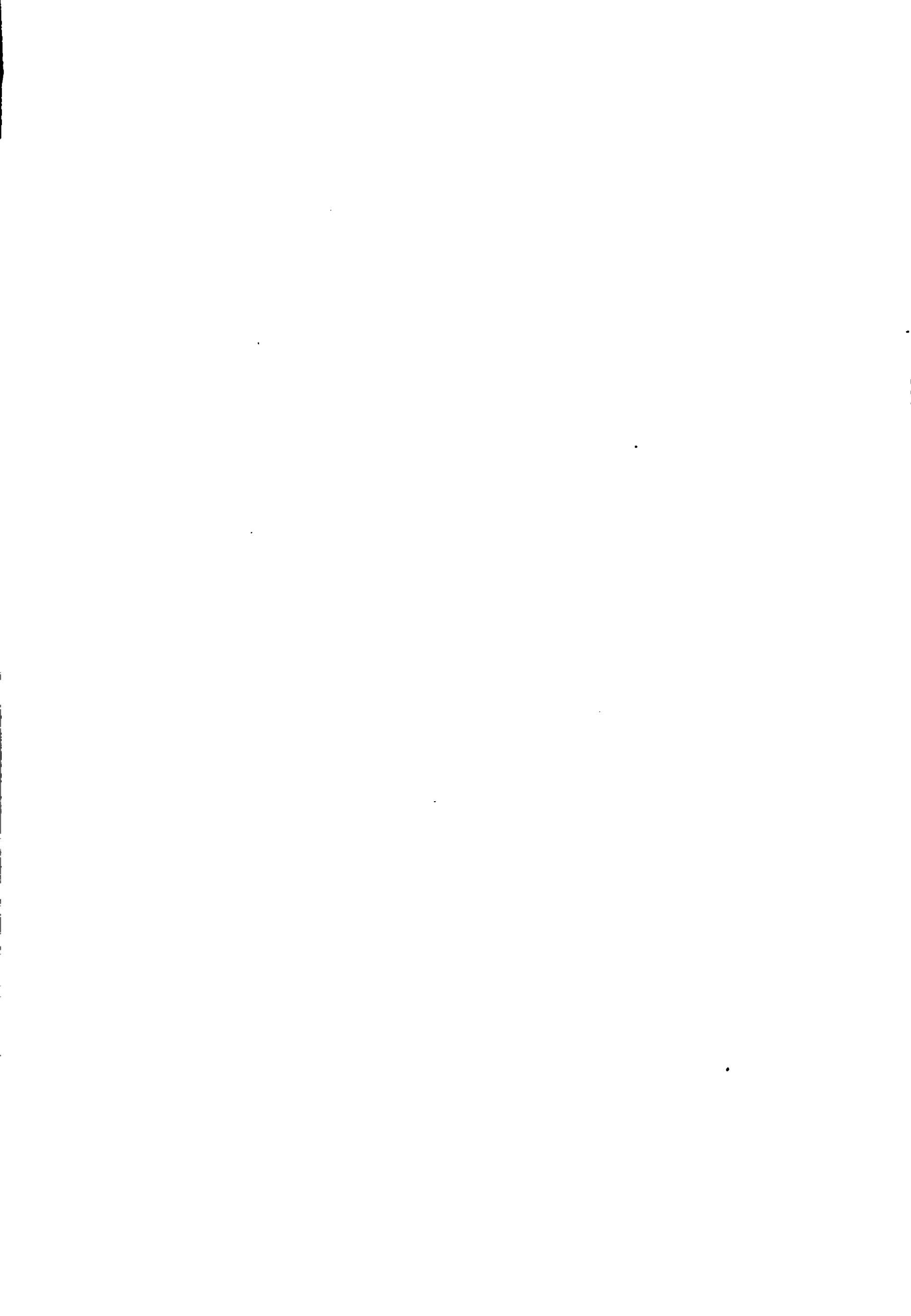
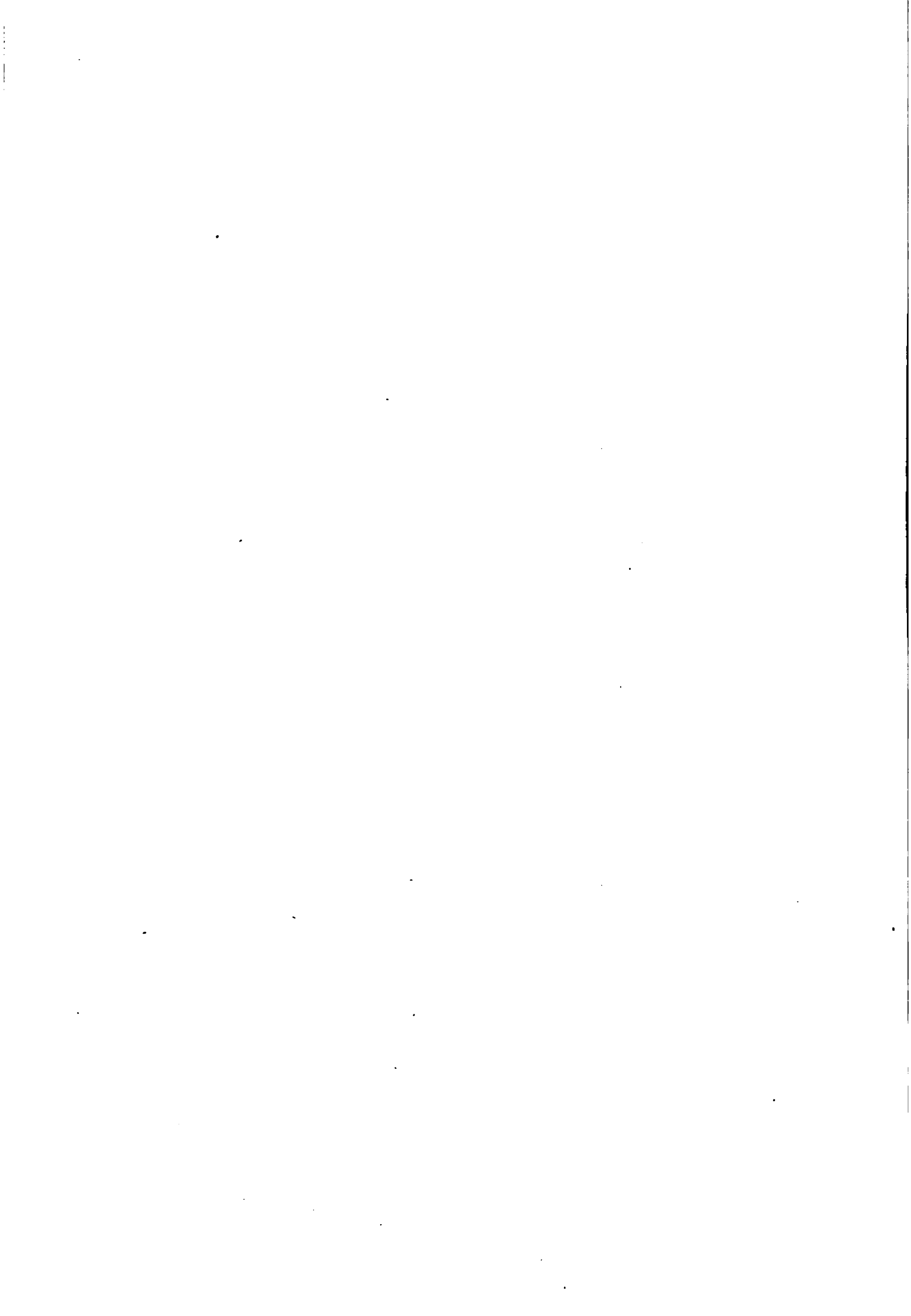








LA DUCHESSE DE POLIGNAC

ET SON TEMPS

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE LÉON MOTTE, 20 BIS, RUE DE PARIS



MARIE ANTOINETTE

Tableau de Mme Lebrun (Musée de Versailles)

FEMMES DU XVIIIe SIÈCLE

LA DUCHESSE DE POLIGNAC ET SON TEMPS

PAR

LE Bon H. [illegible]



PARIS

AUGUSTE GHIO, ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5, 7, GALERIE D'ORLÉANS



LES FEMMES DU XVIIIe SIECLE

LA DUCHESSE

DE

POLIGNAC

ET SON TEMPS

PAR

M. H. SCHLESINGER



PARIS
AUGUSTE GHIO, ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5 ET 7, GALERIE D'ORLÉANS

1889



LA

DUCHESSE DE POLIGNAC

ET SON TEMPS

AVANT-PROPOS

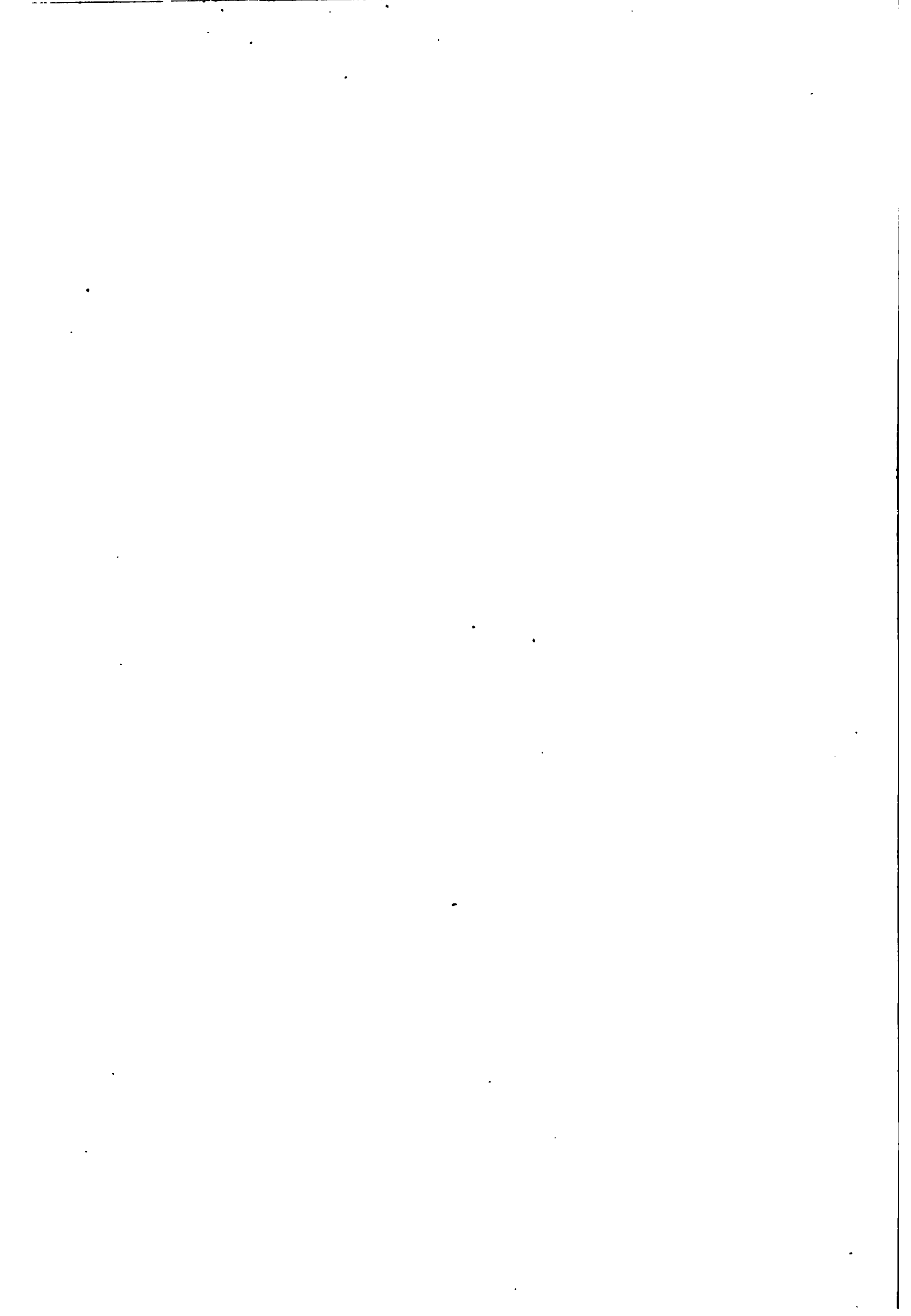
Après Mme Élisabeth et la princesse de Lamballe, une des figures les plus sympathiques de la dernière partie du XVIIIe siècle est certainement celle de la duchesse de Polignac ; et, à ce titre, elle devait tenter l'écrivain.

Nous demanderons qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil, tout d'abord sur sa famille, puis sur celle du duc son mari.

Ces deux premières parties terminées, nous ferons un court aperçu des moments qui ont précédé l'arrivée de M[me] de Polignac à la cour, puis, nous aborderons enfin la vie de notre héroïne.

I

LES POLASTRON A TRAVERS LES SIÈCLES



LES POLASTRON A TRAVERS LES SIÈCLES

Originaire de Guyenne, cette noble famille est si ancienne, que l'on n'en retrouve pas l'origine ; elle fut célèbre par ses dons aux églises, ses fondations pieuses ; à l'armée, elle se distingua partout où elle en eut l'occasion.

Nous ne prétendons pas faire l'historique complet des Polastron, cela nous entraînerait trop loin.

Dès l'an 1004, Pierre de Polastron donne une métairie située près le bois de Grandselve et le bois de Verdun à l'abbaye de Grandselve, qui était alors de l'ordre de saint Benoît et fut dans la suite agrégée à l'ordre de Citeaux.

1.

Après ce Pierre de Polastron, dont l'histoire nous a laissé ignorer le nom de son père, nous voyons figurer Adhémar, qualifié de vicomte de Polastron et que nous avons tout lieu de croire être fils de Pierre.

A cette époque, les familles puissantes cherchaient surtout à se distinguer par leurs largesses envers les couvents et les églises ; c'est en suivant cette tradition que Bernard Turnapaler, comte de Gascogne et d'Armagnac, fonda le monastère de Saint-Méat, relevant de l'abbaye de Cluny (Cartulaire du diocèse d'Auch, des abbayes de Gimont et de Grandselve) (*Gallia Christiania*).

Ces donations ou fondations étaient entourées de la plus grande solennité, elles avaient lieu généralement pendant l'office divin. Celui qui la faisait s'approchait alors de l'autel et, la main appuyée sur l'Évangile, jurait de respecter le don qu'il faisait, et en outre d'en garantir la tranquille possession aux donataires, contre toutes les prétentions qui pourraient être sou-

levées de la part des tiers. Enfin, pour rehausser encore davantage la solennité, les deux parties s'entouraient, à titre de témoins, des représentants des plus illustres familles, et c'est à ce titre qu'en 1042 nous voyons figurer à la donation du comte d'Armagnac le vicomte Adhémar et son fils Guillaume de Polastron.

Les cartulaires des églises d'Auch, des abbayes de Gimont et de Grandselve rapportent des donations considérables faites aux églises et aux abbayes par trois frères Polastron en 1061 ou environ, et Faysac de Mauvins, fils de Guillaume de Polastron, était abbé de Grandselve en 1192.

Pendant un demi-siècle, l'histoire des Polastron reste obscure, et ce n'est qu'en 1258 que nous voyons paraître un membre de cette famille, Olivier de Polastron, dans une transaction avec Armand, abbé de Pasau, au diocèse d'Auch.

A partir de cette époque, on peut suivre facilement la généalogie des Polastron.

Faysac de Polastron s'occupa surtout (et à ce titre il n'est pas la figure la moins curieuse de cette illustre famille) des intérêts de ses vassaux.

Par acte juré le 11 octobre 1270, en présence de l'Isle, abbé de Saramon, il donna des lois et des coutumes aux habitants de Saint-Martin.

Quelques années plus tard, en 1276, il accordait des coutumes et des privilèges aux habitants de Polastron, et il eut l'habileté d'amener à l'imiter Raymond de l'Isle, et Arrive de Montpezat, co-seigneur avec lui du dit Polastron.

Son fils, Jean-François de Polastron, épousa le 15 juin 1310 damoiselle Jeanne de Montezun, de très noble famille.

En 1350, Noble Henry de Polastron, fils du précédent, épousa damoiselle Marie de l'Isle, issue d'une très ancienne famille, qui fut illustrée par plusieurs prélats qu'elle donna à l'Église et parmi lesquels nous signalerons Bertrand, évêque de Commenge en 1073, descendant des anciens seigneurs de l'Isle Jourdain, qui donnèrent leur nom à cette famille.

En 1390, Guillaume de Polastron épouse Françoise du Cos; ils eurent pour fils Mathieu qui lui succéda, et Roger, qui fut chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, et qui mourut commandeur de Mauléon, laissant cette commanderie à son neveu Guillaume, fils puîné de Mathieu, et de sa femme noble Hélène Daulin, qui firent don de grands biens aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi que le relate un bref du Pape en date du 22 avril 1480.

A partir de cette époque, les Polastron se sont divisés en plusieurs branches; malgré le désir que nous aurions de nous étendre sur l'histoire de chacun des rameaux de cette illustre famille, nous devons, à cause des limites restreintes de cette étude, ne parler que de celle à laquelle appartient Mme de Polignac.

Ce n'est plus que sur les champs de bataille, dans les guerres du roi de France, qu'il va être question des Polastron.

On trouve dans les annales de la ville de Tou-

louse que cette ville, étant assiégée, ne dut son salut qu'à une sortie heureuse dirigée par un comte de Polastron, qui repoussa l'ennemi et dégagea la ville.

Un Roger de Polastron fit avec son frère toutes les campagnes auxquelles ils assistaient comme commandeurs de l'Ordre de Jérusalem. Roger mourut des suites de ses blessures à Bagnères. Jacques de Polastron fut capitaine des gardes du duc de Mazarin.

Enfin Jean de Polastron, père du précédent, reçut au siège de La Rochelle un coup de mousquet au genou dont il resta estropié.

En 1588, Marguerite de Polastron, devenue veuve, fonda le couvent des Feuillantines de Montesquiou, mais elle céda la première place à sa fille Jacqueline, ne conservant que la seconde. Elle mourut dans cette maison en réputation de grande piété le 21 novembre 1588.

Gaston de France parle avec estime d'un seigneur de Polastron, qui l'avait accompagné

avec plusieurs autres personnes de qualité dans le midi de la France.

En 1684, Messire Denis, comte de Polastron, lieutenant général des armées du roi, chevalier grand'croix de l'Ordre militaire de Saint-Louis, épouse Henriette de Foucaud; il meurt à Paris le 28 février 1706, en son hôtel du faubourg Saint-Germain, rue Saint-Guillaume.

En 1734, le fils du précédent, Jean-Baptiste, était gouverneur du Castillon et du Castillonet, en Périgord; il avait été colonel au régiment de Force-Infanterie le 4 février 1704, puis de celui de la Couronne au mois de février 1712, et inspecteur général d'infanterie le 25 septembre 1714. A la prise de Barcelone, il fut blessé à l'attaque du bastion Sainte-Claire, fut fait brigadier le 17 février 1719 et maréchal de camp à la promotion du 20 février 1734. Sous-gouverneur de Monseigneur le Dauphin le 12 novembre 1735 et lieutenant général le 1er mars 1738. Il fut gouverneur de Béthune et du Neuf-Brisach (1736-38); en juillet 1741 il quitta

l'éducation du Dauphin, alla en Bavière, assista à la bataille de Prague, chassa les Autrichiens de Willimon, prit Feuchsbrod en janvier 1743, et mourut à Walin, en Bohême, le 4 mai 1756, âgé de soixante-dix ans.

Il avait épousé en 1715 Françoise-Jeanne-Yolande de Mirmande comtesse de Pleyssan.

Son fils aîné fut Jean-Baptiste-Gabriel comte de Polastron, gouverneur de Castillon et Castillonet, colonel de la Couronne-Infanterie, qui épousa en 1745 Jeanne-Charlotte Hérault, fille du lieutenant de police, puis intendant de Paris, René Hérault.

Ce sont les deux aïeuls de la duchesse de Polignac dont la mère, étant morte fort jeune, ne connut guère que les soins de sa grand-mère et de sa tante la comtesse d'Andlau.

La duchesse eut un frère qui devint colonel d'infanterie et qui épousa Louise de Lussan d'Esparbès, dont nous parlerons dans le cours de ce travail.

II

LES POLIGNAC A TRAVERS LES SIÈCLES

LES POLIGNAC A TRAVERS LES SIÈCLES

La famille des Polignac est encore plus ancienne que la famille des Polastron, puisqu'elle paraît remonter à Sidoine Appolinaire, évêque de Clermont.

Si nous en croyons en effet l'auteur d'un vieux manuscrit de l'abbaye de Tournus, on doit rapporter l'origine de la maison de Polignac à un vicomte du Vellay qui fut frère de Saint-Sidoine, frère de Simplicius ou Appolinaire qui faisaient leur séjour à Polignac dans le temps que vivait Sidoine, évêque de Clermont, leur cousin germain.

Un de ces deux frères fut vicomte de Vellay

dont la capitale était Vellave, ou cité des Vellaves, connu auparavant sous le nom de Ruessium et aujourd'hui sous celui de Saint-Paulien, chef-lieu de canton de l'arrondissement du Puy, de près de 3,000 habitants.

Ces premiers vicomtes étaient regardés comme souverains, et en avaient les privilèges. Ils faisaient battre monnaie; et de nos jours encore les numismates ont donné à leurs effigies le nom de Viscontines. Ils déclaraient la guerre, fixaient les impôts et avaient toutes les marques de la souveraineté.

Le premier dont on sache le nom est Clodion.

Ils avaient leur château sur une haute montagne située dans le Velay, construit sur une grande et vaste roche autrefois consacrée à Apollon.

Mais tout est obscur, et nous n'avons rien de certain jusqu'au XIe siècle; tellement que l'on ignore absolument si c'est la famille qui a reçu son nom de la terre, ou cette dernière qui l'a donné à la famille. Le seul point que l'on

ne puisse nier, c'est l'existence de l'une et de l'autre.

A partir de 1062 les Polignac entrent dans l'histoire à laquelle ils vont désormais appartenir pour n'en plus sortir, et se perpétuer jusqu'à nos jours.

Armand I[er], vicomte de Polignac, fonde en 1062 l'église du Château; son fils, surnommé Brisefer à cause de sa force peu commune, fut évêque de Clermont en 1064, puis moine de Lérins, mais sans quitter pour cela le gouvernement de son diocèse.

C'était à l'époque où Pierre l'Ermite lançait le monde chrétien contre les Musulmans; à sa voix, tout ce qui appartenait à la noblesse prenait la croix, et Héracle vicomte de Polignac fut un des premiers à se porter à la défense des lieux saints. Plus heureux que beaucoup d'autres il arriva en Syrie, mais il mourut en 1098 au siège d'Antioche des suites de ses blessures.

Les seigneurs de Polignac, pendant le XII[e] siècle, se signalèrent surtout par leur hu-

2.

meur querelleuse et batailleuse et, disons-le tout de suite, ils furent de leur époque.

Ne possédant guère que les quelques terres qui entouraient leur forteresse puissamment fortifiée, ne pouvant obtenir de leurs vassaux épuisés les ressources nécessaires à soutenir leur rang, ils demandèrent à ceux-ci les secours en armes à défaut de ressources en nature ou en argent, et ainsi soutenus ils attaquèrent ceux qui ne voulurent pas céder à leurs demandes.

Pons IV alla jusqu'à s'adresser à Pierre, évêque du Puy, et en eut raison facilement, puis rentra à Polignac.

Mais alors l'évêque appela le roi à son aide, et celui-ci vint au secours du prélat contre le sujet tapageur ; vainqueur, le roi pardonna.

Pons se soumit. Mais, la paix ayant de nouveau été troublée, Louis le jeune revint et Pons, vaincu une seconde fois en 1171, fut alors conduit à Paris.

Polignac vaincu rentra dans le devoir et, depuis cette époque, les rois et la France n'ont

eu en eux que de bons, loyaux et dévoués serviteurs.

C'est avec intention que nous avons insisté sur cette partie de l'histoire de l'illustre famille dont nous nous occupons. C'est celle de tous les grands vassaux de l'époque : changez les noms, et vous trouverez à peu de chose près les mêmes faits produits par les mêmes causes.

Nous savons peu de choses sur les Polignac, qui vécurent pendant le XIIIe siècle et la première partie du XIVe ; du reste notre intention n'est pas de faire l'historique complet de la famille.

En 1349 Valpurge, vicomtesse de Polignac, se marie avec Guillaume seigneur de Chalençon, à la condition que leurs enfants prendraient le nom et les armes des Polignac.

Depuis cette époque la famille de Polignac se perpétue directement; le fils de Valpurge fut Pierre-Armand, vicomte de Polignac. Ce ne fut pas sans difficultés, car il eut à lutter contre les prétentions d'Anne de Montlaur, veuve

du seigneur de Saint-Valier, et les parents de celle-ci.

Un arrêt du Parlement de Paris rendu en 1418 tranche la question en faveur du vicomte de Polignac.

Ce seigneur de Polignac mérite une mention spéciale; il fut clerc auprès du grand Armand vicomte de Polignac son oncle, et, pour nous servir des termes d'un vieux chroniqueur, « comme il était un moult beau jeune écuyer, de grand courage et bon vouloir, du tout complaisant à son oncle », celui-ci le substitua à la vicomté de Polignac au défaut d'enfants mâles de son frère, par son testament fait en 1381.

La substitution reçut son effet, mais nous avons vu que ce ne fut pas sans difficultés.

Pierre-Armand se montra, en tout, digne de l'estime que lui avait témoignée son oncle. Il fit avec le duc de Bourbon et le dauphin d'Auvergne un voyage en Afrique, et s'efforça toujours de tenir son rang; le 16 mai 1420, il fut fait

chevalier par Charles, dauphin de France, dans l'église du Puy.

Son frère Guillaume de Chalençon fut évêque du Puy; ami et confident du roi Charles VII, il fut chargé par celui-ci de plusieurs ambassades et missions importantes.

Louis Ier vicomte de Polignac est surtout célèbre par la sortie dans laquelle il repoussa l'attaque de Pierre de Rochebarron qui, la veille de la Fête-Dieu, avait voulu surprendre la ville du Puy; il prit part à toutes les guerres contre les Anglais, et amena au roi, alors à Vendôme, une superbe compagnie de chevaliers.

Guillaume de Polignac fut celui en faveur de qui fut rendu l'arrêt définitif pour la possession de la vicomté de Polignac en 1464. Il se distingua dans toutes les guerres de son temps et fut fait chevalier le 19 avril 1450 sur le champ de bataille même de Tourmigny. Il mourut le 12 avril 1473; il avait épousé vers la fin de 1441 Amée de Saluces, qui mourut le 13 février 1472.

A la même époque Bertrand était évêque du Puy, dont il embellissait la cathédrale.

Claude-Armand, dit l'Aveugle ou le Prodigue, était fils de Guillaume.

Il est une des physionomies les plus curieuses de son temps; mélange de tous les défauts et de toutes les qualités des grands de l'époque.

Courageux au-delà de toute expression à une époque où l'on avait du courage à revendre, fastueux jusqu'à la prodigalité.

Tout jeune il montra une telle bravoure que Louis XI le choisit comme caution de la paix qu'il venait de signer avec le duc de Bourgogne le 16 octobre 1475, caution qu'il s'empressa de ratifier et de sceller le 18 août 1476.

Louis XI étant mort, il se rendit à la cour de Charles VIII et contribua à la punition de Doyat qui, simple bourgeois de Montferrand, s'était créé gouverneur d'Auvergne.

Il fut élu député de la noblesse aux États réunis à Tours; il assista à la bataille de Saint-Aubin le 28 juillet 1488, et eut à soutenir de

nombreux procès dont les frais, ajoutés à ceux que lui créaient ses goûts dépensiers, l'obligèrent à vendre plusieurs de ses terres.

Contraint par son père à épouser malgré lui Jacqueline de Chabanes, il ne voulut jamais consommer le mariage; celle-ci vécut trenteneuf ans à côté de son époux sans se plaindre, et laissa en mourant tous ses biens à son beau-frère.

Jean de Polignac, frère du précédent, accompagna Charles VIII en Italie et à Naples, à la tête d'une compagnie de gens d'armes qu'il avait levée à ses frais; le roi, pour le récompenser, le nomma gouverneur de Livourne. Louis XII, qui avait succédé à Charles VIII, venait de se rendre maître du duché de Milan; les Florentins lui demandèrent des secours que le roi, sur la demande de ses alliés, plaça sous le commandement de Jean de Polignac qui força à soumission les seigneurs de Carpi, de la Mirandole et plusieurs autres. Il prit Montochiarre et Massa, et vint mettre le siège devant Pise où il échoua. Il mourut en 1502.

Guillaume Armand frère de Claude Armand dit le Prodigue succéda à celui-ci en 1509, il eut toute la confiance des rois Louis XII et François Ier, qui eurent recours souvent à ses conseils et à ses lumières : sa grande préoccupation fut de rétablir la fortune des Polignac fortement compromise par le faste de son frère; il avait épousé en 1511 Marguerite de Pompadour. Il mourut à Toulouse le 17 mai 1528.

Le fils et successeur de Guillaume fut ce fameux François Armand, qui reçut de ses contemporains le surnom de « grand justicier ». Fort jeune encore à la mort de son père, le cardinal de Tournon voulut être son tuteur honoraire, et ne cessa jamais de s'occuper de lui. Il fut élevé parmi les enfants d'honneur de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et fit ensuite partie des enfants d'honneur du Dauphin. Le cardinal de Tournon ayant été envoyé à Rome et à Venise en qualité d'ambassadeur extraordinaire, le jeune de Polignac accompagna son cousin. François Ier et le Dauphin furent reçus

à Polignac le 15 juillet 1533 avec la plus grande magnificence, et toute la suite royale fut logée et entretenue aux frais de François Armand.

Il accompagna le Dauphin dans les guerres en France contre Charles-Quint, et fit rentrer en 1536 le Puy, ameuté, dans le devoir. Volontaire en 1543 au siège de Perpignan, nous le retrouvons en 1554 au combat du Routy où, s'étant couvert de gloire, il fut nommé chevalier sur le champ de bataille. Il assista à la bataille de Saint-Laurent, à la prise de Calais.

Il mourut en 1562 au château de Polignac, empoisonné, dit-on, par l'un des nombreux ennemis que sa trop sévère justice lui avait suscités.

Son fils Claude-Armand, vicomte de Polignac, était né le jeudi 6 novembre 1539, il était issu du premier mariage du justicier avec Anne de Beaufort. Mais, s'étant remarié avec Philiberte de Clermont, François-Armand, ayant eu des fils de celle-ci, sembla se détacher de son fils du premier lit, qui du reste était infirme, et avait

reçu à cause de cela même le surnom de *Torticolis*. Il voulut l'engager dans les ordres, mais le jeune homme, peu porté à cet état, se conduisit de telle sorte qu'il fallut renoncer à lui faire suivre cette carrière. A la mort de son père, qui semble l'avoir déshérité, il eut de nombreuses difficultés avec ses frères et sa belle-mère, et sa vie tout entière se passa en procès; il mourut le 6 juillet 1564.

Il paraît avoir pendant quelque temps adopté et suivi les idées de la Réforme.

Depuis cette époque jusqu'au grand cardinal, les Polignac vécurent comme tous les grands seigneurs de cette époque : pendant la paix à la cour, ou dans les gouvernements qui leur étaient confiés, comblés d'honneurs comme le méritaient leur naissance et leurs services.

Gaspard-Armand vicomte de Polignac, qui était marié avec Anne de Tournon, fut le père de Melchior de Polignac qui fut cardinal et sur lequel nous allons nous arrêter un instant.

Diplomate, orateur, poète latin et écrivain

français, tels sont les titres de gloire de Melchior de Polignac, né au Puy en Velay en 1661, mort à Paris en 1742.

Destiné en sa qualité de cadet à l'état ecclésiastique, son père l'envoya à Paris où il fit de brillantes études. A peine sorti de philosophie, le jeune abbé fut emmené à Rome par le cardinal de Bouillon en 1689. Son esprit délié, la souplesse de son caractère lui créèrent à la cour de Rome autant d'amis qu'il en avait laissés en France; et par son influence il eut une grande part à la réconciliation du Saint-Siège avec le cabinet de Versailles. Alexandre VIII disait au jeune prêtre: « Je ne sais comment vous faites; vons paraissez être toujours de mon avis, et c'est moi qui finis par être du vôtre. » En 1692 il retourna à Rome avec le cardinal de Bouillon, qui se rendait au conclave qui élit Innocent XII.

Nommé à la mort de ce roi ambassadeur en Pologne en 1693 auprès de Jean Sobiesky, il fit tomber le choix de la diète sur le prince de Conti en 1696, mais cette élection n'eut pas de

suite par la lenteur que mit le nouveau roi à venir à son nouveau poste. Alors Louis XIV le rappela en 1698, et exila à Bon-Port celui qu'il accusait d'avoir fait échouer un projet pour lequel au contraire il s'était si utilement employé. En 1702, Louis XIV revenu de sa prévention, ou peut-être ayant besoin d'un homme qu'il était si difficile de remplacer, rappela l'abbé de Polignac, le nomma auditeur du Rote, et l'envoya comme plénipotentiaire aux conférences qui devaient aboutir à la paix avec la Hollande. Sa fermeté, la dignité de son attitude, ne contribuèrent pas peu à la signature du traité d'Utrecht. Il en fut récompensé par le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1713.

Pendant la régence, il fut exilé pour s'être mêlé aux intrigues des princes légitimés, et ne fut rappelé qu'en 1721 et envoyé à Rome, où il réussit à calmer les différends suscités par la bulle *Unigenitus*.

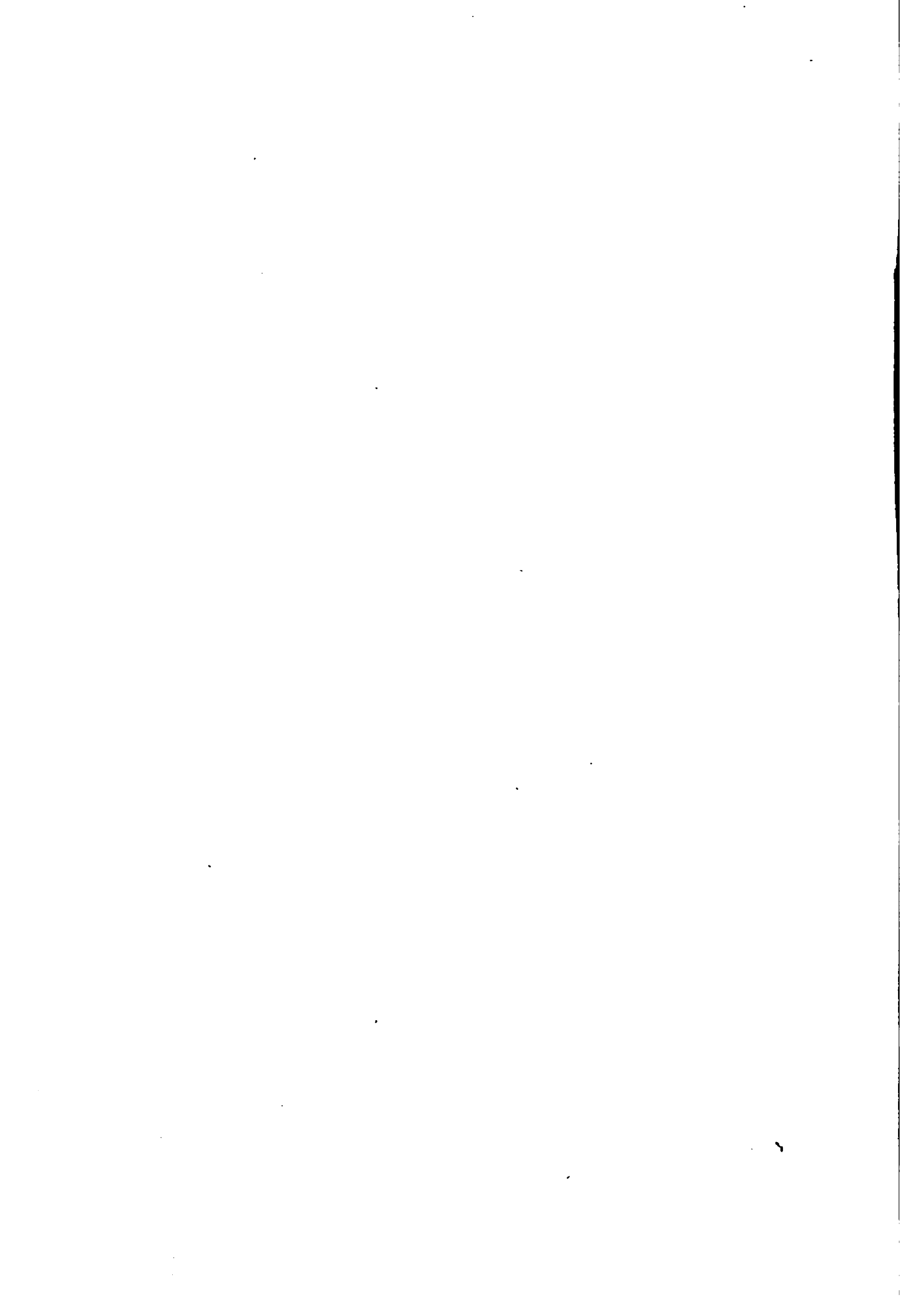
En 1724, il fut nommé à l'archevêché d'Auch et revint en France.

Il avait succédé à Bossuet à l'Académie en 1704 et fut admis à celle des Sciences et des Inscriptions. Voltaire et Mme de Sévigné avaient en haute estime Melchior de Polignac.

Son principal ouvrage est : *L'Anti-Lucrèce.*

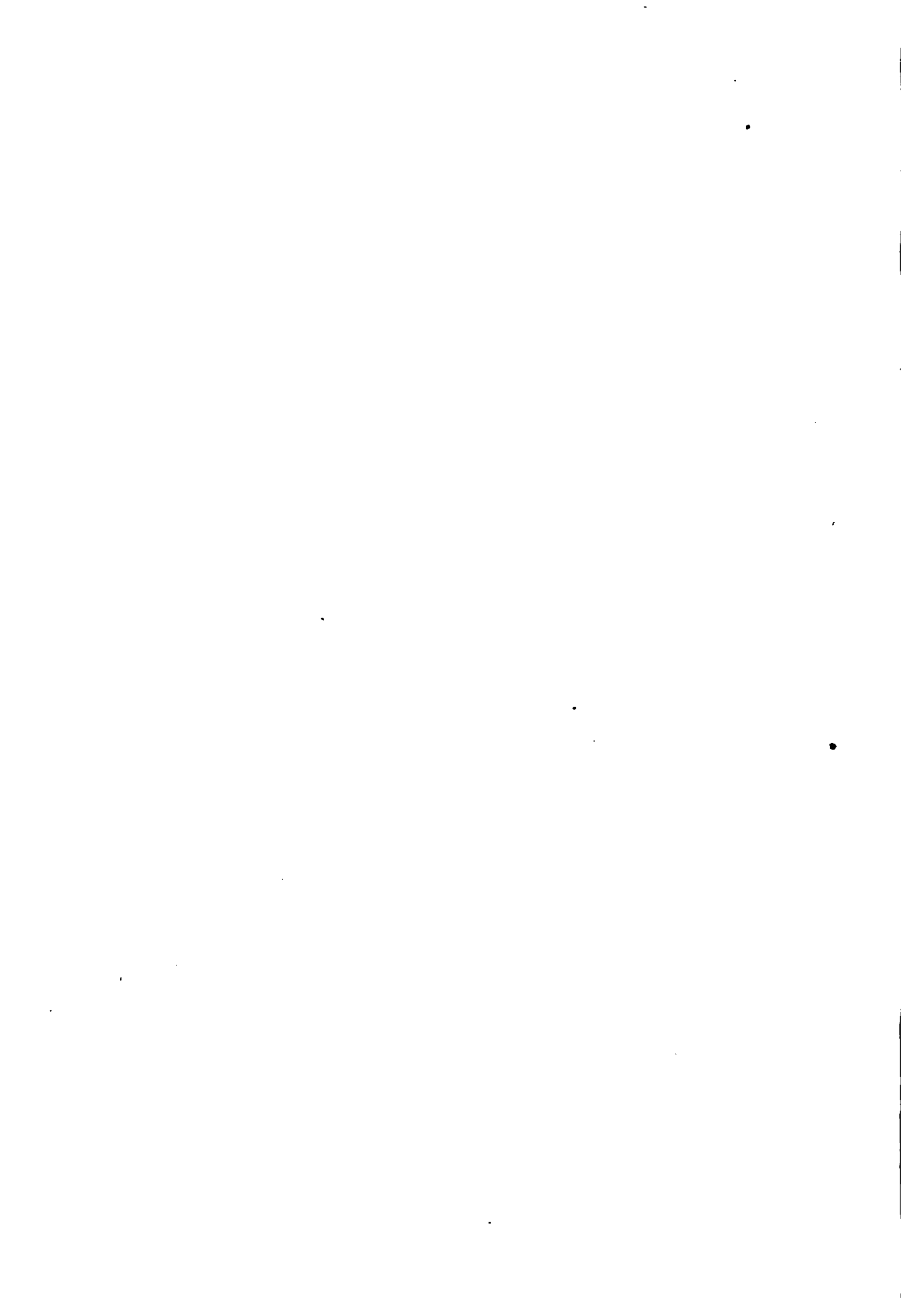
Amateur éclairé, il avait réuni une collection magnifique de médailles, de statues et d'antiques, que le roi de Prusse fit acheter après la mort du cardinal.

Du frère aîné du cardinal, nous savons peu de chose, c'est ainsi du reste qu'il arrive toujours ; la gloire de l'un efface les services que l'autre peut rendre. Quoiqu'il en soit, ce qu'il est vraisemblable d'affirmer, c'est que s'il n'occupa que le second rang, il fut en tout digne de ses ancêtres, ainsi que son fils qui fut le père du comte Jules de Polignac, qui devint l'époux de celle qui fait l'objet de cette étude.



III

MADAME DE LAMBALLE



MADAME DE LAMBALLE

Louis XV dirigeait alors les affaires de France, nous sommes au 15 avril 1764, la favorite venait de mourir et l'on pensait que le roi, plus que quinquagénaire, allait revenir aux affections d'une famille qui, en déplorant les écarts du souverain, n'avait cependant jamais cessé de l'entourer de respect et de marques de sympathie.

C'est qu'au milieu de ses débauches, Louis XV n'avait jamais cessé d'aimer les siens. Il entourait d'une profonde vénération l'auguste reine qu'il faisait pleurer en l'abandonnant. On peut dire, sans crainte d'être démenti, que

les vrais coupables des fautes du roi furent plutôt les maîtres de sa jeunesse, que le roi lui-même.

Cette mort de Mme de Pompadour devenait donc un heureux événement de famille; une catastrophe vint hâter la réconciliation et la réunion que l'on désirait ou du moins qu'espéraient ceux qui aimaient véritablement Louis XV.

Le 20 décembre 1765, le Dauphin mourait laissant trois enfants dont l'aîné n'avait que onze ans. Le roi fut effrayé de l'avenir que cette mort faisait au royaume et il ne put s'empêcher de le manifester en embrassant le nouveau dauphin : « Pauvre France, dit-il, un roi de cinquante-cinq ans et un dauphin de onze ans ! Pauvre France ! »

Louis XV reprit en effet les habitudes de famille, il revint à la reine, se montra affectueux envers ses filles et n'eut plus de maîtresse déclarée.

Les courtisans eurent peur de la voir rem-

placer par un confesseur. Leur crainte devait être de courte durée. Le 25 juin 1768, Marie Leczinska mourait à son tour, couronnant par une sainte mort un martyre de quarante-trois ans.

Le roi allait retomber encore une fois dans les bras d'une courtisane. Néanmoins, ce ne fut pas sans quelque résistance de la part de la famille royale.

Mme Adélaïde, fille préférée de Louis XV, n'avait pas vu sans une certaine joie le retour de son père à des sentiments plus dignes de son âge et du trône. Après la mort de la reine, la princesse eut donc l'idée de fixer le caractère toujours inconstant du roi, en lui donnant une jeune épouse.

Mme Adélaïde forma donc une petite cabale, dont le but était de faire épouser à Sa Majesté la jeune veuve du prince de Lamballe, sur laquelle nous demanderons la permission de nous arrêter quelques instants.

Marie-Thérèse-Louise de Savoie Carignan

naquit à Turin le 8 septembre 1749. Elle était la quatrième fille de Louis-Victor de Carignan.

Elle avait été mariée à dix-sept ans au jeune prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre; quelques mois après elle était veuve, son jeune époux succombait à une maladie, résultat de ses débauches.

La tentative était d'une réussite possible et Mme Adélaïde pouvait espérer de réussir. La jeune princesse de Lamballe avait, en effet, une beauté suave et pure, un air naïf, presque enfantin, de beaux cheveux bouclés, un visage candide et doux.

Son visage, a dit M. de Lescure, était comme l'image de son âme, gracieux et tendre.

MM. de Goncourt écrivent dans leur histoire de Marie-Antoinette :

« Il n'y avait pas un pli, pas un nuage sur ce beau front. Ses cheveux d'un blond italien, aux teints à la fois cendrés et dorés comme ceux des vierges de Raphaël ; ses cheveux qui boucleront encore autour de la pique de

septembre, ornaient sa tête comme un diadème.

« Italienne, elle avait la grâce du Nord. »

Après la mort de la reine, ce fut Mme Adélaïde qui reçut la présentation et tint le jeu, et jamais la cour ne fut plus agréable.

Elle savait allier la décence à l'amabilité; l'agrément de son esprit donnait de la vie à tout ce qui l'entourait. Le roi, qui l'aimait beaucoup, se plaisait chez elle.

Cette princesse se prêtait à ses goûts, montait à cheval avec lui, donnait des soupers où ses sœurs étaient toujours et où elle admettait ce qu'il y avait d'hommes et de femmes aimables à la cour.

Mais ces plaisirs ne suffisaient pas à un roi comme Louis XV, et, dans ces circonstances, les courtisans vraiment amis du prince secondèrent de tout leur pouvoir la pensée de mariage qu'entretenait la princesse Adélaïde.

La maison de Noailles, alliée aux Penthièvre, désirait ardemment cette union de Mme de Lam-

balle avec le roi, union qui augmenterait encore leur crédit.

Mais, pour réussir, il fallait faire aimer la jeune princesse par le roi, de qui ce projet devait avoir l'apparence de venir; car on ne pouvait songer à négocier au mariage du roi avec une princesse veuve d'un prince descendant d'un fils naturel de Louis XIV.

Il fallait donc amener des entrevues entre le roi et la princesse. Mais comment attirer à la cour cette dernière, qui vivait dans la plus profonde retraite depuis la mort de son mari ?

L'on fit venir le duc de Penthièvre à la cour, sous prétexte d'une revue militaire, celui-ci parut s'y plaire et demanda à sa belle-fille, dont le deuil venait d'expirer, de venir l'y rejoindre afin de remplacer auprès de lui sa propre fille qui allait épouser le duc de Chartres.

Mme de Lamballe, toute dévouée à son beau-père qu'elle ne devait plus quitter, reparut à la cour et Louis XV la revit avec un sensible plaisir.

Elle fut des soupers de Mme Adélaïde et put s'apercevoir qu'elle faisait des progrès rapides dans le cœur du roi ; mais, incapable d'ambition, elle ne fit rien qui fût susceptible de la faire soupçonner de prendre part aux intrigues qui se jouaient près d'elle. Du reste, la royauté aurait pu seule l'enivrer, car la conquête d'un roi de soixante ans, quoique beau encore, n'était pas de nature à flatter la coquetterie d'une jeune femme. Sa seule satisfaction auprès d'un époux vieilli, usé et blasé, eut été de pouvoir dire avec Mme de Maintenon :

« Quelle tâche cependant d'amuser un homme que rien n'amuse ! »

Mais les ambitieux s'effrayèrent et s'empressèrent de chercher une femme qui captivât le roi. On lui présenta une fille du nom de Lange, qu'on était allé ramasser dans un lupanar, pour la faire monter jusqu'à lui qui descendit jusqu'à elle; il en fit une comtesse Dubarry et força sa fille, Mme Adélaïde, à tolérer qu'elle lui fût présentée.

Il y eut cependant de la résistance et le clergé montra une rare indépendance, en flétrissant comme il le méritait le nouveau scandale. Beauvais, évêque de Séez, dans le sermon de la Cène, prêché devant Louis XV et la Dubarry, osa dire : « Salomon, rassasié de volupté, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisirs qui entouraient le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle dans les vils restes de la corruption publique. »

Il y avait déjà deux ans que le règne de Mme Dubarry était commencé quand le roi pensa à marier le dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Antoinette. Le mariage fut célébré à Versailles le 16 mai 1770.

De grandes réjouissances eurent lieu à cette occasion, mais nous les passerons, elles sortent en effet du cadre de cette étude.

La jeune dauphine allait se trouver dans une situation particulièrement délicate ; la première femme du royaume par le rang de son mari, sa

dignité, elle allait peut-être se trouver en lutte avec une courtisane, toute puissante sur l'esprit d'un roi vieilli et faible de caractère. Marie-Antoinette sut se tirer de cette position avec esprit vis-à-vis de la favorite par quelques mots heureux, qui firent de celle-ci, malgré quelques nuages, une des plus ardentes amies de la princesse ; avec son cœur et par des cajoleries d'enfant et de jeune femme, elle captiva le cœur du vieux roi qui subissait ses caprices. Marie-Antoinette subit ce qu'elle ne pouvait empêcher sans rien perdre de son rang, et à la mort de Louis XV, arrivée le 11 mai 1774, elle fut vraiment et de toute façon reine de France. Les devoirs qu'elle avait rendus, les concessions qu'elle avait faites à son aïeul n'avaient ni pu, ni dû diminuer en quoi que ce soit les respects qui lui revenaient.

La favorite elle-même dut estimer la Dauphine, mais elle fit mieux, elle l'aima et elle en donna des preuves quand les mauvais jours furent arrivés.

Sachant la reine dénuée de tout, ainsi que le roi, elle fit offrir à ceux-ci toute sa fortune; elle fut refusée, elle devait l'être, mais l'offre reste, et n'en honore pas moins et celle qui la fit et ceux qui en furent l'objet.

Louis XV à peine mort, son salon se vida, les courtisans quittèrent le cadavre de celui qui avait été autant leur compagnon de débauche que leur roi, et il ne resta plus bientôt auprès de la couche funèbre qu'un jeune adolescent, qui s'était échappé des mains du duc de la Vauguyon, son précepteur, pour s'agenouiller, prier pour son aïeul, et embrasser celui-ci une dernière fois, se souciant peu de contracter la maladie contagieuse à laquelle Louis XV venait de succomber.

Le comte d'Artois prévoyait-il que lui-même succomberait à un mal contagieux? A soixante ans de là (1834), Charles X mourait lui aussi. Mais plus heureux que Louis XV, quoiqu'en exil, il fut jusqu'au dernier moment entouré de

tous les siens qui le suivirent à pied jusqu'à la tombe où il repose.

La nouvelle famille royale se composait donc du roi et de la reine, de Monsieur, de Madame, du comte et de la comtesse d'Artois.

Louis XVI, dont l'enfance avait été faible, commençait à se fortifier et annonçait ce qu'il devait être, un des hommes les plus robustes du royaume.

Sa figure était agréable, ses traits étaient ceux fort accentués de sa race, le nez fort légèrement recourbé, le creux du menton très prononcé.

Aussi il ne manquait pas de dignité, mais, quand il marchait, il avait un balancement du corps désagréable; il avait la jambe forte, mais belle.

Marie-Antoinette était jolie, presque belle déjà. Sa taille grande, libre, aisée, un vrai port de reine. Ses cheveux admirablement plantés, sont de ce blond rare et charmant, plus tendre que le châtain cendré, qui donna son nom à une nuance qui devint fort à la mode.

Le tour de son visage est un ovale allongé. Son front est noble et droit. Sous des sourcils singulièrement fournis, les yeux de la reine sont d'un bleu sans fadeur, ils parlent, vivent, sourient.

Son nez est aquilin et fin, sa bouche petite, mignonne et bien arquée. Sa lèvre inférieure s'épanouit à l'autrichienne. Son teint éblouit, il efface ses traits par la plus délicate blancheur, par la vie et l'éclat de ses couleurs naturelles, dont le rouge eût pu suffire à ses joues.

Ainsi s'exprime l'auteur des *Mémoires pour servir à la République des lettres*. Nous n'avons rien voulu changer à ce portrait, où l'enthousiasme ne dépasse pas les bornes de la vérité.

Monsieur, comte de Provence, n'avait reçu aucune éducation, et jusqu'alors n'avait rien fait pour sortir de l'état de médiocrité où la négligence de son gouverneur l'avait placé.

Il était énorme, même à l'époque où son frère monta sur le trône, mais cet embonpoint ne caractérisait chez lui ni la force, ni la vigueur;

il craignait la fatigue, aussi dédaignait-il les exercices du corps.

Marié à la fille aînée du roi de Sardaigne, dont il n'eut pas d'enfants, il s'accordamal avec elle, dont le caractère était difficile et l'esprit médiocre.

Après eux venait le comte d'Artois et sa jeune femme, sœur de la comtesse de Provence.

D'éducation, le prince n'en avait pas plus reçu que son frère, mais la nature l'avait admirablement doué.

Son visage avait quelque chose d'ouvert, de franc, de loyal et d'agréable, sa tournure était leste et gracieuse; tout son extérieur contrastait avec la démarche un peu lourde du roi et celle plus que disgracieuse de Monsieur.

La comtesse d'Artois avait déjà donné des enfants, et cette circonstance contribuait à faire du comte et de la comtesse les favoris de la foule et des courtisans.

Telle était la famille royale quand Louis XVI monta sur le trône; nous avons omis avec in-

tention de parler de Mesdames tantes, filles du feu roi, qui se retirèrent bientôt d'une cour dont les goûts n'étaient plus de leur âge, ni de Mme Elisabeth qui, âgée de quinze ans à cette époque, vivait seule au château de Montreuil.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'à présent que du physique pour ainsi dire; jetons maintenant un coup d'œil sur le moral.

La reine était-elle heureuse ? Non, et il faut bien le dire, il existait peu de sympathie entre elle et son royal époux qui, de son côté, semblait négliger sa jeune femme. Louis XVI avait des qualités essentiellement bourgeoises ; sa bonté était brute, et n'avait aucune des délicatesses auxquelles devait s'attendre une femme jeune, élevée dans les principes de Rousseau.

Pourtant, un jour de l'année 1774, le roi se montra galant et fit don à la reine, qu'il savait aimer les fleurs, du petit Trianon.

Ce fut de la part de Louis XVI une heureuse inspiration, car la propriété de ce château

changea le cours des idées de Marie-Antoinette, elle n'eut plus d'autres pensées que pour sa chère résidence qu'elle se plut à embellir des plus beaux arbres et des plus belles fleurs. Goûts bien naturels dont on lui fit plus tard des reproches aussi injustes que mal fondés.

Alors heureuse elle chercha autour d'elle des amies et, comme elle était bonne, elle en trouva. La première en date ce fut la princesse de Lamballe.

Nous en avons parlé plus haut, nous ne nous répéterons pas.

Discrétion, dévouement, désintéressement et grand cœur, n'ayant besoin de rien, jamais elle ne demanda quoi que ce soit pour elle qui se trouvait dans une position si haute qu'elle pouvait, en plaçant auprès d'elle les personnes auxquelles elle s'intéressait, suffire par là à leur ambition, elle ne sollicita jamais rien pour les autres. Toutes ces raisons resserrèrent l'amitié des deux princesses, et il y eut dès lors entre elles une de ces sympathies si rares et si uniques,

que la Providence se plaît à les unir dans la mort.

La reine pourra quelquefois remplacer celle-ci, mais jamais le dévouement de l'autre ne manquera à la souveraine et, quand les jours sombres seront venus, quand Marie-Antoinette aura été abandonnée des uns ou forcée d'éloigner les autres pour les sauver du danger, c'est Mme de Lamballe qu'elle retrouvera, c'est elle qui sera sa confidente des derniers moments, c'est elle qui se chargera des missions délicates, pénibles, compromettantes mêmes; mais que font les difficultés et les dangers, sinon fortifier et grandir cette amitié dont la mort sera la récompense !

Nous verrons plus tard que si Mme de Polignac ne mourut pas pour sa reine, elle mourut du moins de sa mort. Digne couronnement d'une si belle vie !

Une autre amitié fut celle de Mme de Cossé, mais une irréparable maladresse de celle-ci vint la rompre.

Le roi, pour satisfaire au désir de la reine vers laquelle il commençait à se rapprocher, avait nommé la princesse de Lamballe surintendante de la maison de Marie-Antoinette; c'était une fantaisie un peu chère, mais, nous l'avons dit, Louis XVI était amoureux, et il vit par là un moyen de satisfaire un désir de sa femme qui voulait l'éloignement de Mme de Noailles, la grande-maîtresse, qui ennuyait la reine des obligations de l'étiquette. En effet, cette nomination mettait sous la dépendance de la surintendante la grande-maîtresse qui, trop fière pour obéir, donna sa démission et se retira.

Du reste, tout justifiait la passion du roi, la reine avait plus que tenu les promesses de la dauphine et la belle jeune fille était devenue une femme digne de tous les hommages.

Écoutons Serrac de Meilhan dans ses portraits :

« La reine de France n'est plus la jolie ingénue de l'île du Rhin ; elle est la reine, une reine dans

tout l'éclat, dans toute la fleur et toute la maturité, dans tout le triomphe et tout le rayonnement d'une beauté de reine. Elle possède tous les caractères et toutes les marques que l'imagination des hommes demande à la majesté de la femme : une bienveillance sereine, presque céleste, répandue sur tout son visage; une taille que Mme de Polignac disait avoir été faite pour un trône; le diadème d'or pâle de ses cheveux blonds, ce teint le plus blanc et le plus éclatant de tous les teints, le cou le plus beau, les plus belles épaules, des bras et des mains admirables, une marche harmonieuse et balancée, ce pas qui annonce les déesses dans les poèmes antiques, une manière royale et qu'elle avait seule de porter la tête. »

Et, pour compléter ce portrait, ajoutons avec MM. de Goncourt :

« Une caresse et une noblesse du regard qui enveloppaient une cour dans le salut de sa bonté; par toute sa personne enfin ce superbe et doux air de protection et d'accueil; tant de dons, à

leur point de perfection, donnaient à la reine la dignité et la grâce, ce sourire et cette grandeur dont les étrangers emportaient le souvenir à travers l'Europe comme une vision et un éblouissement. »

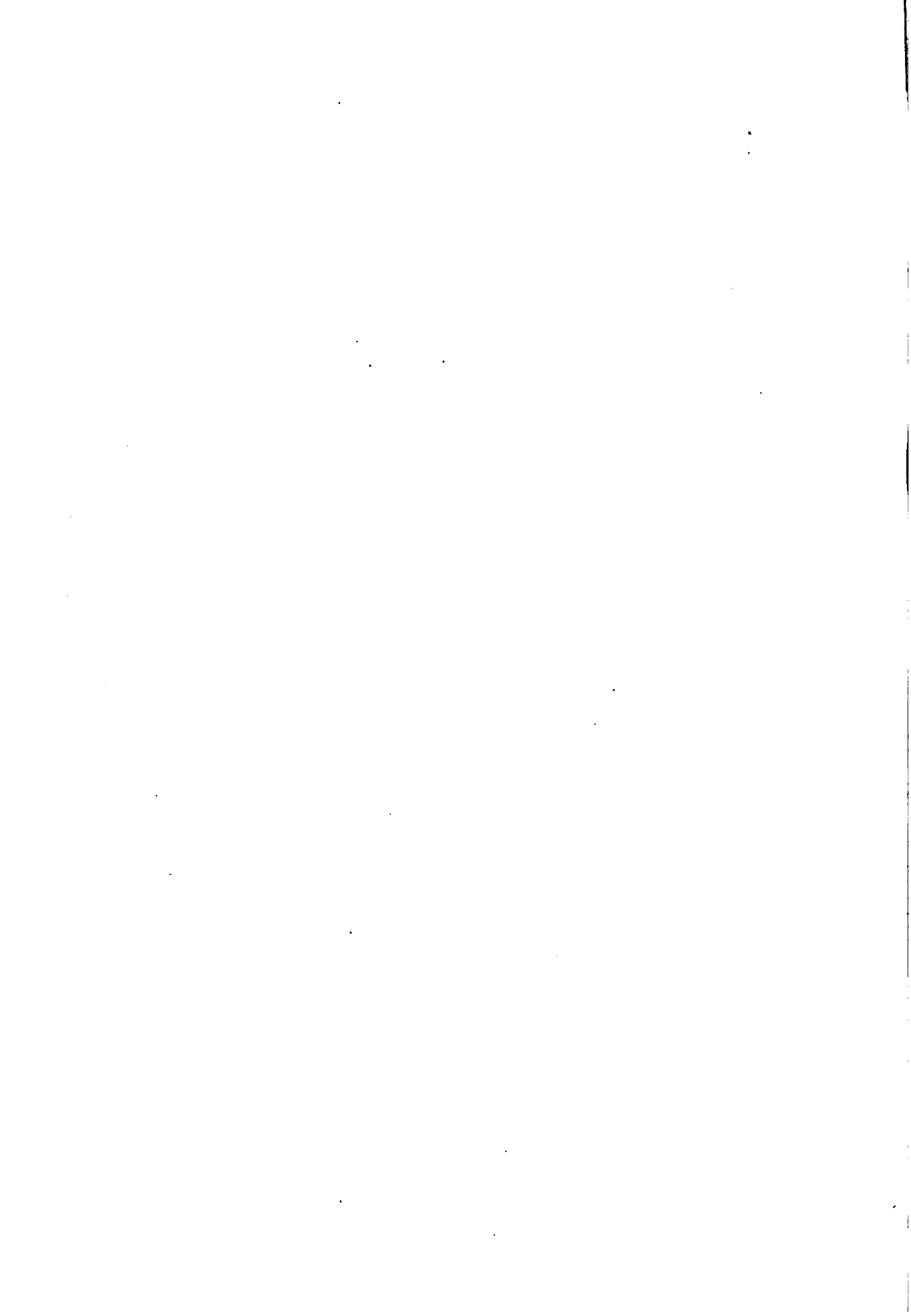
Alors tout fut joie, bonheur, éclats de rire dans cette jeune cour où l'on était heureux parce que l'on y aimait.

Le matin c'était des surprises de la reine, qui allait trouver le roi dans les combles du palais, où il s'occupait de serrurerie. L'après-midi, de ces jeux enfantins mais gracieux qui plaisaient à la jeunesse de Marie-Antoinette. C'est dans une de ces fêtes qu'elle vit pour la première fois celle qui allait prendre une si grande place dans sa vie. Nous avons nommé la comtesse Jules de Polignac.



IV

LE SALON DE Mme DE LAMBALLE



LE SALON DE Mme DE LAMBALLE

Mais, avant de parler de Mme de Polignac, il faut nous entretenir un instant du lieu où commencèrent réellement les relations de la reine et de la comtesse. C'est parler du salon de Mme de Lamballe.

Dans un chapitre postérieur, nous aurons occasion de nous étendre sur les réunions données chez Mme de Polignac, il nous semble juste de nous entretenir un instant avec le lecteur des soirées de la princesse.

Élevée à la cour sévère, bourgeoise, de Marie-Thérèse, Marie-Antoinette avait des goûts simples et ennemis de l'étiquette. Ce n'est pas

qu'elle dédaignât le luxe, et c'est une chose que nous n'oserions soutenir dans cet ouvrage où nous n'avons recherché que la plus stricte impartialité. Mais Marie-Antoinette était ennemie de tout ce qui sentait la gêne et la contrainte.

Nourrie dans les idées philosophiques de l'époque, elle dédaignait l'étiquette d'une cour qui n'employait ce voile que pour mieux cacher ses faiblesses. Elle avait bien compris, la jeune femme, que Louis XV ne tenait tant à tous ces vieux usages surannés que pour mieux déguiser ses nombreux écarts personnels. Et, que s'il demandait à l'étiquette l'apparence du respect, c'est qu'il sentait en réalité la chose lui échapper complètement.

Ce besoin de respect, même faux, était comme un hommage rendu par Louis XV à la dignité royale, qu'il avait tant contribué à abaisser. L'hypocrisie, a dit nous ne savons plus quel philosophe, n'est-elle, après tout, autre chose qu'un hommage involontaire rendu à la vertu?

Mais, en arrivant au trône à côté de Louis XVI,

Marie-Antoinette comprit, et elle ne se trompait pas, que ce faux hommage n'avait plus sa raison d'être, et élevée en pleine liberté, se rappelant les leçons de l'abbé de Vermont, son précepteur français à Vienne, elle voulut se débarrasser de la tyrannie de l'étiquette, qu'elle n'avait jamais si bien ressentie que depuis qu'elle était la reine.

Il ne fallait pas songer à brusquer des habitudes qui dataient de Louis XIV; en habile diplomate, Marie-Antoinette tourna la difficulté, et ce fut en demandant à la princesse de Lamballe d'ouvrir ses salons personnels où elle pourrait se rendre sans apparat, et en laissant un peu à la porte la dignité de la couronne, si lourde pour sa jeune tête.

La princesse, par dévouement, accepta, mais ne bannit jamais de ses salons les lois de la préséance. C'est là, disons-le dès maintenant, la grande nuance entre les réceptions que donna la princesse de Lamballe, et celles qu'offrira plus tard la duchesse de Polignac.

Cette nuance devait exister, et elle exista

en effet. Mme de Lamballe avait été élevée à la cour de Turin; modeste de fortune, mais fière de son antiquité, ayant toujours, ou sinon toujours, du moins souvent été en rapport avec les rois de France, la maison de Savoie en avait pris les habitudes et les coutumes. On y faisait respecter l'étiquette en la mettant au niveau du rang princier, qui en faisait une des plus anciennes et des plus nobles familles de l'Europe.

Mme de Lamballe donna ce ton aux réceptions de son salon; elle invita bien les personnes qui lui plaisaient, celles qu'elle savait plaire aussi à la reine, mais pas toutes.

De plus, la belle-fille du duc de Penthièvre ressentait, sans le vouloir et peut-être sans s'en rendre compte, un profond respect pour tout ce qui touchait au sang royal, auquel elle et ses cousines appartenaient par leur alliance.

Il entra donc encore un peu d'étiquette dans ces appartements où elle était censée rester à la porte, et c'est là la grande supériorité du ton qui régna dans les réceptions de la princesse de Lam-

balle, sur celles de Mme la duchesse de Polignac.

Cette dernière, en effet, fut plus large, nous ne dirons pas plus démocratique, ce mot serait un non-sens, mais elle fut plus facile dans ses admissions, elle reçut tous ses amis, tous, et ce n'était pas toujours ceux de la reine : elle eut tort, mais son excuse est dans sa bonne foi.

De plus, tout en donnant beaucoup aux plaisirs et aux divertissements, Mme de Lamballe laissa quelquefois prendre une teinte plus sérieuse à ses assemblées.

On discourait, on discutait, rarement, mais enfin quelquefois, de ces opinions philosophiques si fort à la mode et si en vogue dans tous les rangs de la société.

Mme de Lamballe n'avait pas su résister au torrent des idées nouvelles, et s'était non seulement affiliée à la franc-maçonnerie, mais avait fini par accepter d'être grande-maîtresse d'une des principales loges de Paris. Elle n'avait, il est vrai, vu là qu'une plaisanterie, un jeu d'enfant, mais c'est avec ces plaisanteries et ces jeux

d'enfants qu'en France on commence par ce que l'histoire appellera justement des révolutions.

Il nous paraît donc, d'après les habitudes de Mme de Lamballe, que la reine se plut davantage dans les salons de Mme de Polignac. C'est facile à comprendre : la princesse de Savoie, devenue princesse française, n'abandonna, même dans les moments où elle parut le permettre, aucun des droits qu'elle tenait de sa haute naissance et de sa haute position.

Mme de Polignac put, au contraire, recevoir ses inférieurs qui étaient ses égaux de la veille, sans déroger, et cela devait satisfaire les goûts de la reine, ce qui arriva.

Mais qui recevait donc Mme de Lamballe ?

Mme de Lamballe reçut dans ses salons d'abord les personnes que l'impératrice Marie-Thérèse avait recommandées à sa fille lorsque celle-ci avait quitté l'Allemagne, pour devenir la femme du dauphin.

La reine tenait en effet à les ménager, mais à côté de ces personnages, dont la politique

causait seule les rapports, Marie-Antoinette avait ses amitiés et ce fut à ces dernières que la princesse de Lamballe ouvrit plus particulièrement ses salons.

Mme de Mailly en était une des plus assidues; mais c'était plutôt pour se soumettre au désir de sa royale amie, dont elle était dame d'atours, que la jeune femme répondait aux instances dont elle était l'objet. Préférant son intérieur au terrain glissant de la faveur, elle finit par donner sa démission et se retira dans sa famille; elle mourut jeune et regrettée de la reine, qui lui avait pardonné son abandon. Tous les grands noms de France sont encore là réunis.

Bien entendu nous ne parlons pas de la famille royale, qui fut toujours accueillie par la princesse et par la reine, ainsi qu'elles y étaient obligées.

Le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de la cour d'Autriche à Versailles, manquait rarement ces réunions intimes, qui lui permettaient, sous le couvert d'un devoir à remplir,

de confier à sa souveraine les instructions secrètes qui lui arrivaient de Vienne.

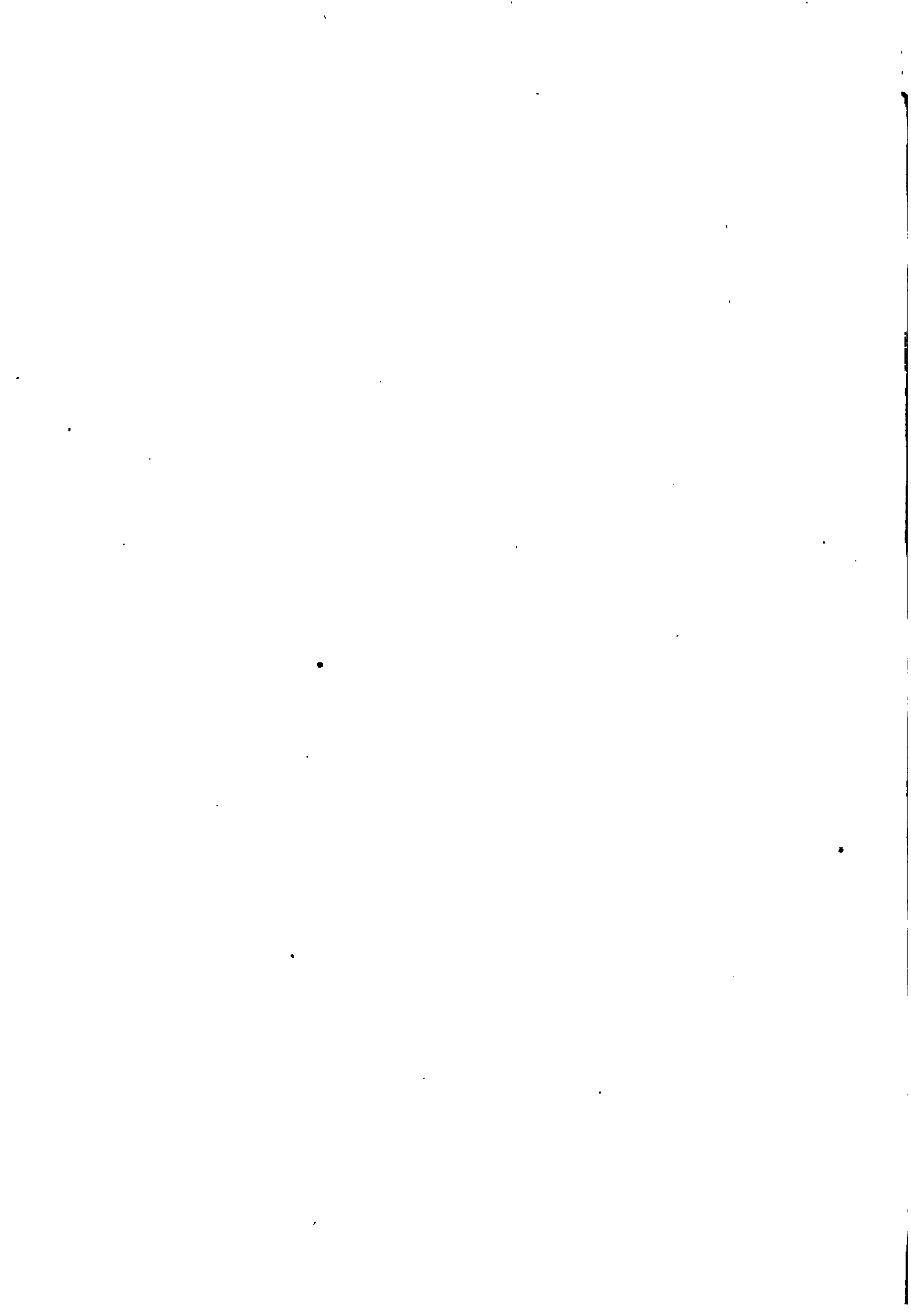
Louis XVI lui-même aimait assez cette vie retirée, n'ayant aucun goût pour le monde; il était défiant et sévère pour les grands seigneurs; peu porté aux plaisirs bruyants, il n'aimait ni le bal, ni le jeu, ni le spectacle, ni le faste. Les goûts de la reine, non-seulement ne lui déplurent donc pas, mais lui furent même agréables.

Ces fêtes champêtres, ces pièces de théâtre que l'on jouait à Trianon, et où il accepta quelquefois un rôle, amusaient Louis XVI et le reposaient des ennuis qu'il éprouva toujours pour la royauté.

Sa jeune sœur, Mme Elisabeth, y venait quelquefois, elle était alors accompagnée par Mme la comtesse Diane de Polignac; cette dernière avait marié quelque temps auparavant son frère, et sa charmante et jeune belle-sœur se trouvait avec elle quelquefois, c'est là qu'elle fut surtout remarquée par la reine.

V

MADAME DE POLIGNAC



MADAME DE POLIGNAC

Gabrielle-Yolande-Martine de Polastron naquit en 1750; nous devons avouer que nous ne savons rien de son enfance, qui fut celle de toutes les orphelines, car de bonne heure elle avait perdu sa mère, et ce fut sa tante, la comtesse d'Andlau, qui lui donna les soins que réclamait le premier âge.

Il est néanmoins probable que la jeune Gabrielle quitta sa parente à l'âge de douze ans pour aller au couvent se préparer, comme c'était alors l'usage, à sa première communion, et, sans en avoir plus de certitude, il est très probable encore que ce fut à la maison de Panthémont,

où tout le monde allait, qu'elle fut confiée.

Elle dut rester là jusqu'à son mariage avec le comte Jules de Polignac, qui fut célébré le 7 juillet 1767.

On a souvent reproché de nos jours à l'ancienne noblesse, d'avoir absorbé en sa faveur la meilleure partie du revenu du royaume. Si cette prétention n'est pas dénuée de tout fondement, elle est, à nos yeux, du moins fortement exagérée, et le résultat d'une injuste prévention.

C'était sur la noblesse que reposaient les plus grandes charges du pays. Pendant la guerre, c'était elle qui devait fournir les troupes destinées à marcher à l'ennemi; chaque seigneur amenait alors, suivant son rang, sa fortune, le nombre de ses vassaux, un contingent fixé d'avance qu'il avait armé et équipé le plus souvent à ses frais, et qu'il venait ranger sous la bannière de son suzerain. Le roi, la guerre finie, licenciait les troupes, indemnisait plutôt qu'il ne payait ceux qui les avaient amenées et qui souvent se trouvaient ruinés par la mise sur le

pied de guerre de leurs gens d'armes, ce qui arrivait surtout si la campagne avait été malheureuse.

Pendant la paix, la noblesse se pressait autour du trône, et c'était à qui brillerait le plus par son faste, son luxe, ses dépenses, ses frais de représentation, que le roi, du reste, encourageait par son exemple.

En mission dans les provinces ou à l'étranger, le grand seigneur tenait alors à représenter dignement le roi dont il était le représentant; les gouverneurs de province se créaient une cour et prenaient les allures de la royauté : à l'étranger c'était pis encore, il fallait faire plus et mieux auprès du souverain vers lequel on était accrédité, que les représentants des autres puissances. Et, pour suffire à tout cela, certainement l'ambassadeur avait des appointements considérables, mais qui ne suffisaient pas au train qu'il fallait tenir, entretenir et soutenir.

Mais il n'y avait pas que ces circonstances

pour faciliter à la noblesse de se ruiner. Quelquefois le roi se décidait à voyager à travers le royaume, et alors il était reçu par ses nobles, qui se disputaient l'honneur de lui donner asile dans leurs châteaux ; et pourtant c'était la ruine qu'une pareille faveur.

Nous avons vu en effet avec quel faste, en 1533, le grand justicier de Polignac reçut dans son château François Ier et le dauphin.

Le grand cardinal étant à Rome entretint sa maison sur le plus grand pied, tout était digne et de lui, et du roi qu'il représentait, et nous avons eu sous les yeux (grâce à la bienveillance de M. le prince Edmond de Polignac) une gravure du temps, représentant une des salles du palais de Polignac à Rome, qui donne une juste idée de la manière dont le prélat comprenait la haute mission dont il était chargé.

La famille de Polignac, du moins la famille du comte Jules, n'avait pas échappé à la règle, et il descendait d'un de ceux dont Louis XV

avait dit : « Il me quitte parce qu'il est trop pauvre. »

Rare exemple de désintéressement qu'on oublia trop, quand on reprocha plus tard à cette famille d'accaparer les faveurs du roi et de la reine, qui ne faisaient jamais que dédommager les descendants des sacrifices de leurs ancêtres.

Mlle de Polastron non plus n'était pas riche, et le jeune ménage n'avait pour vivre que six mille livres de rente. Cette médiocrité les forçait donc de rester, tantôt à Claye, dans la Brie, tantôt à Paris dans un plus que modeste logement de la rue des Bons-Enfants. Les huit premières années du mariage se passèrent donc dans la retraite, et n'eurent de remarquable que l'union intime qui régnait dans cet intérieur ; les jeunes époux paraissaient peu à la cour ; des circonstances fort simples les y attirèrent à la mort de Louis XV.

Ce roi avait nommé parmi les dames pour accompagner la comtesse d'Artois, Mlle Diane,

sœur du comte Jules de Polignac ; celle-ci ne paraissait à la cour que pour son service, mais le jeune ménage venait souvent avec elle passer à Versailles une partie du temps qu'elle était obligée d'y rester.

Le roi, pour faciliter l'entrée en charge de Diane de Polignac, l'avait fait affilier à un de ses nombreux chapitres nobles existant alors en Lorraine, et qui, en conférant le titre de chanoinesse, donnaient aux titulaires le droit d'être appelée Madame, sans être mariée; à cette faveur le roi ajouta le titre de comtesse, et c'est ainsi que la nouvelle dame de compagnie de Mme la comtesse d'Artois devint elle-même comtesse Diane de Polignac, nom sous lequel elle est généralement connue.

Nous verrons plus tard Charles X agir de même avec Mlle de Rivera, en nommant celle-ci sous-gouvernante de ses petits enfants, fils du duc de Berry.

Malgré cela la comtesse Diane de Polignac n'était ni mariée, ni chanoinesse, dit la ba-

ronne d'Oberkirck dans ses mémoires, bien qu'elle portât la croix honoraire d'un chapitre de Lorraine. Le roi lui donna un brevet de dame, ce qui ne s'était point fait encore. Elle n'était ni belle ni bien faite, sa mine n'était pas élégante, mais son esprit et sa sensibilité la faisaient aimer de tous. Un rien la troublait, elle rougissait comme une pensionnaire; elle avait pourtant beaucoup de caractère, et ceux qui la croyaient faible se trompaient grossièrement. Elle aimait et soutenait sa famille, avec une énergie et une ardeur au-dessus de tout éloge.

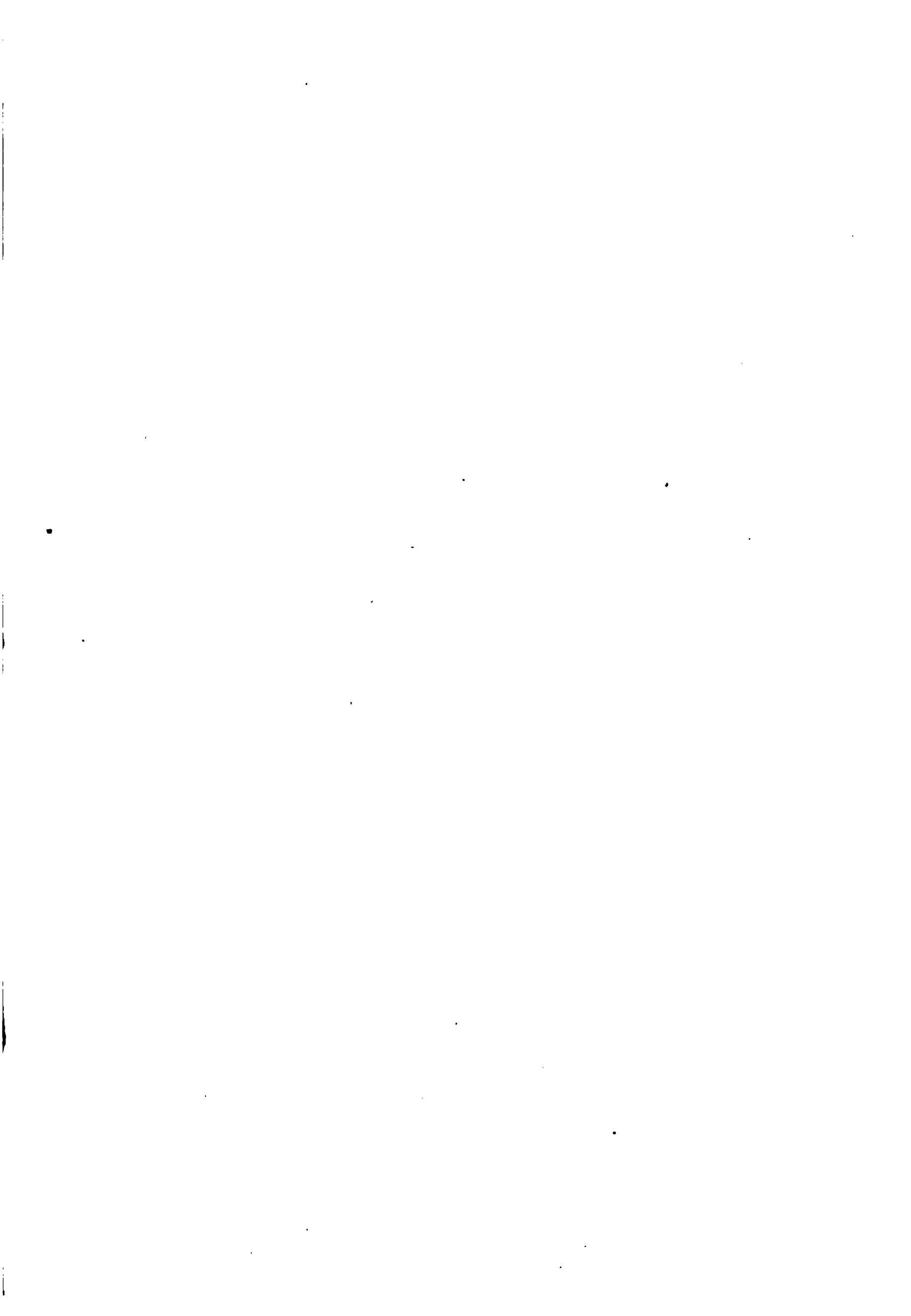
La séduction de son esprit créait des amis aux Polignac, pendant qu'elle imposait silence aux sots et aux méchants en se faisant craindre; complétons ce portrait, en disant que la comtesse Diane fut l'âme de la famille, alors que la comtesse Jules en fut le cœur.

Marie-Antoinette eut donc l'occasion de rencontrer M[me] de Polignac chez la comtesse d'Artois; nous l'avons dit, elle commençait à se détacher de la princesse de Lamballe, et l'appa-

rition de la comtesse Jules ne pouvait tomber dans un moment plus favorable ; le tendre attachement que la reine avait eu jusqu'alors pour la princesse de Lamballe, et que la princesse rendit avec usure à la reine, commençait à perdre de sa chaleur et de sa vivacité. Le cœur de la reine cherchait pour ainsi dire le cœur d'une amie, qui n'eût rien de commun avec l'éclat du trône ; voilà pourquoi elle sentit dès le premier moment pour Mme de Polignac cette sympathie qui est, en amour et en amitié, le précurseur d'un attachement durable.

Qui s'exprime ainsi ? C'est le comte de Tilly dans ses mémoires, et nous devons d'autant plus le croire, qu'il est peu prodigue de bienveillance, et peu suspect de partialité.

La reine exprima à Mme de Polignac son étonnement de ne pas l'avoir encore vue à la cour, et voulut en savoir la raison. La comtesse ne déguisa rien, et avoua loyalement à Marie-Antoinette que l'exiguïté de la fortune de son mari, les charges d'une famille qui se compo-





YOLANDE, MARTINE, GABRIELLE DE POLASTRON
DUCHESSE DE POLIGNAC

dessiné par l'auteur d'après un tableau de M.e Lebrun.



sait déjà de deux enfants, étaient l'obstacle qui l'empêchait de se rendre à la cour.

Tant de sincérité toucha la reine, et plus encore la beauté et la grâce de Mme de Polignac. C'est dans les mémoires contemporains qu'il faut chercher le portrait de celle qui allait devenir la favorite préférée de Marie-Antoinette.

Commençons par le duc de Lévis : « Mme de Polignac, dit-il, avait la plus céleste figure que l'on puisse voir ; son regard, son sourire, tous ses traits étaient angéliques. »

« Il était impossible, dit le comte de Ségur, de trouver une personne qui réunît plus d'agrément dans la figure, plus de douceur dans les regards, plus de charme dans la voix, plus d'aimables qualités de cœur et d'esprit. »

Mme Campan, et nous devons la croire, car c'est le suffrage d'une femme qui n'est pas toujours juste, admire son teint d'une grande fraîcheur, ses cheveux et ses yeux très bruns, ses dents superbes, son sourire enchanteur, toute sa personne d'une grâce parfaite ; « elle n'ai-

7

mait pas, ajoute-t-elle, la parure; je ne crois pas lui avoir vu une seule fois des diamants, même à l'époque de sa plus grande fortune. »

Veut-on un témoignage de famille, il a sa valeur dans la bouche d'une belle-sœur; il est vrai qu'ici toutes les deux s'aimaient profondément.

Voici ce qu'écrit la comtesse Diane :

« Mme de Polignac rassemblait en elle ce qui se trouve rarement réuni, la grâce et la beauté. Des yeux bleus remplis d'expression, un front élevé; un nez un peu en l'air, sans être retroussé; une bouche charmante; de jolies dents, petites, blanches, et parfaitement rangées formaient son agréable visage. Son regard avait quelque chose de céleste; son sourire était rempli de grâce; la douceur et la modestie étaient répandues sur tous ses traits; de très beaux cheveux bruns ornaient cette figure tout à la fois belle et jolie. Des épaules abattues, un cou bien détaché, lui donnaient une grâce extrême et la faisaient paraître plus grande

qu'elle n'était. » Et, se sentant impuissant, l'auteur ajoute : « Telle que je la peins, ce portrait est encore au-dessous de l'original. »

Le comte de Tilly, ce blasé en beauté, s'élève jusqu'au lyrisme quand il parle de Mme de Polignac :

« J'essaierais en vain de peindre l'impression que j'éprouvai à la première vue de la comtesse Jules de Polignac. Elle venait de se lever dans un négligé blanc comme la neige. . . . .
. . . dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil ; elle avait une rose dans les cheveux, et se trouvait placée devant une glace, qui, en réfléchissant ses traits, en doublait pour ainsi dire le charme. Je m'en souviens encore très vivement. Ce qui me frappa le plus, c'était l'idée que je voyais devant moi une princesse qui se préparait à jouer le rôle d'une bergère, sur un théâtre d'amateurs, et cela dans la plus grande perfection. En même temps je me disais en moi-même : si elle boîtait un peu, elle aurait

beaucoup de ressemblance avec la duchesse de la Vallière. Sa démarche portait l'empreinte d'un abandon séduisant qui la distinguait d'une façon particulière des autres femmes de la cour, qui n'avaient que le remuant de l'énergie et de la vanité. »

Ce beau corps renfermait, disons-le de suite, un grand cœur et une belle âme. Le moral répondait au physique.

C'était le « *mens sana in corpore sano* » du philosophe.

VI

SON INTIMITÉ AVEC LA REINE

SON INTIMITÉ AVEC LA REINE

Ce ne fut pas naturellement du jour au lendemain, que l'on put s'apercevoir de la liaison de la reine avec Mme de Polignac; et, en effet, la position de la comtesse était trop nouvelle et en même temps trop modeste, pour qu'il y eût une nuance prononcée entre hier et aujourd'hui.

Ce n'était pas la réparation d'une injustice, ou plutôt d'un oubli fait en faveur de Mme d'Andlau qui, veuve d'un lieutenant général qu'une mort prématurée avait seule empêché de parvenir au maréchalat qui lui était promis, n'avait pour vivre que la faible pension faite alors aux

veuves d'officier, ce n'était pas, disons-nous, cette réparation consistant en une pension un peu plus forte, qui pouvait permettre de faire pressentir aux courtisans la haute faveur à laquelle devait parvenir Mme de Polignac.

Et pourtant ce bienfait toucha plus vivement Mme de Polignac que tous ceux qu'elle reçut par la suite.

A ce moment, en effet, rien ne fut changé dans l'existence de la comtesse; ses relations avec la reine se passèrent devant toute la cour, dans les salons de la princesse de Lamballe; Mme de Polignac devint une des fidèles du cercle de la reine, mais ce fut tout.

Ce fut assez pour la faire remarquer d'abord, pour la faire connaître ensuite, et enfin pour la faire apprécier.

Ne portant encore d'ombrage à personne, on parla d'elle devant la reine, dont les avances avaient été remarquées, on flatta la souveraine sur son nouveau choix. Les courtisans avaient remarqué le sentiment naissant de Marie-Antoi-

nette, on fit l'éloge de l'une pour avoir les faveurs de l'autre.

Les habiles avaient deviné l'avenir et compris que c'était le moyen d'obtenir des grâces, soit par la reine même, heureuse de l'approbation donnée à son choix, soit toujours de la reine, mais alors indirectement par l'intermédiaire de la favorite flattée et reconnaissante tout à la fois des services rendus, des éloges donnés, des avances dont elle avait été l'objet.

Du reste, elle était admirablement servie par la grande réserve qu'elle mettait en tout, et aussi par son absence de coquetterie. On vit alors qu'elle possédait un jugement sain, un esprit pénétrant, beaucoup de raison, un calme imperturbable.

Après quelque temps de séjour à Versailles, elle pensa à quitter la reine auprès de laquelle son service était terminé. En effet la comtesse de Polignac n'aimait ni ne recherchait les honneurs. Elle sentait aussi qu'il ne lui suffi-

sait pas d'un appartement à Versailles pour briller à la cour, et que sa position ne lui en permettait pas le séjour.

Mais la reine ne voulut pas se séparer de sa nouvelle amie qui lui devenait chaque jour de plus en plus nécessaire, et, ne pouvant rien faire pour elle officiellement, toutes les places étant prises, se contenta d'en faire son amie, mais son amie déclarée; lui donnant le nécessaire pour vivre, mais bien économiquement, dans le petit appartement de l'hôtel Fortisson, rue des Bons-Enfants, à Versailles.

Mais l'amitié de Marie-Antoinette se sentait blessée de ne rien pouvoir pour sa favorite; la maison au complet de la reine ne permettait pas en effet à celle-ci de caser Mme de Polignac. Ce n'est pas que les places manquassent, mais il eut fallu en dépouiller les titulaires, et celles-ci y étaient fort attachées.

Ce que la reine ne pouvait pas faire pour son amie, elle le fit pour le mari de cette dernière. Marie-Antoinette fit donner à M. de Polignac

la survivance de M. de Tessé, premier écuyer de la reine.

Cette première faveur fut vivement commentée et le comte de Mercy se montra dur pour le nouvel élu.

Écoutons-le exhaler sa mauvaise humeur dans une lettre qu'il écrit à Marie-Thérèse, le 17 septembre 1776 :

« Quand le survivancier n'aurait point d'ap-« pointements, il n'en coûterait pas moins de 60 « à 80,000 livres par année à raison des chevaux, « des voitures, des valets de pied payés et vêtus « aux frais du roi, indépendamment des loge- « ments à Paris, Versailles, Compiègne et Fon- « tainebleau. M. de Polignac a vingt-huit ans, « peu d'esprit, et nul titre que celui de colonel « qu'on obtient ici à vingt-cinq ans. . . . . . « la feue reine n'avait que 150 chevaux, lorsque « M. de Polignac aura acheté ceux qu'il doit « avoir comme survivancier, l'écurie de la reine « sera de 300 chevaux. »

Il faut avouer que le noble comte, en cher-

chant à épancher sa bile au sujet d'une faveur qui avait été accordée en dehors de lui, se laisse égarer et devient injuste ; non, M. de Polignac ne recevait pas tant et grevait beaucoup moins le budget de la reine.

Le comte de Polignac était loin d'être ressemblant au portrait que nous en donne M. de Mercy.

C'était un homme droit et un homme d'honneur qui, par son nom et par les rapports de sa famille, pouvait arriver à tout, mais qui par ses goûts et ses habitudes semblait destiné à mener une vie tranquille. Sa fortune personnelle était très médiocre et sa perspective très bornée.

Le résultat le plus immédiat de cette charge fut de pouvoir venir occuper avec sa femme, dans le château de Versailles, un appartement qui était situé au haut de l'escalier de marbre, près de celui de la reine.

Pour Marie-Antoinette ce rapprochement lui permit d'être tout entière à sa nouvelle amie.

Mme de Polignac en effet n'avait pas encore ce que l'on appela plus tard « son salon. » La position de son mari apportait seulement un changement matériel, mais c'était encore une médiocrité trop relative pour qu'elle pût recevoir officiellement chez elle son auguste amie.

Les mémoires du temps ne nous apprennent rien de cette époque heureuse des deux jeunes femmes ; mais nous pouvons par la pensée nous faire une idée de ce que furent ces douces causeries, ces conversations intimes entre amis et confidents triés sur le volet, qui n'avaient reçu d'autre consigne que de laisser l'étiquette à la porte, la reine ayant annoncé qu'en entrant elle avait laissé le souvenir de sa couronne.

Que nous avons lieu de regretter la discrétion de ces confidents ! Mais l'amitié est comme tous les beaux sentiments, elle a ses pudeurs et se plaît dans l'obscurité et le silence.

On devait en faire et on en fit un crime à la reine et à Mme de Polignac.

On reprochait à cette dernière le sentiment

tendre qu'elle ne cessa jamais d'éprouver pour M. de Vaudreuil, et auquel celui-ci resta constamment fidèle.

Le roi, ainsi que nous l'avons dit précédemment, après s'être montré froid envers la reine, s'était enfin rapproché d'elle et cette circonstance avait fait espérer enfin la naissance d'un héritier du trône.

En effet un jour Marie-Antoinette avec sa gaieté de jeune fille, qu'elle n'avait pas encore eu le temps d'oublier, vint un jour porter plainte au roi « contre un de ses sujets assez audacieux pour lui donner des coups de pied dans le ventre. »

Louis XVI, d'abord surpris, passa bien vite à la joie la plus vive, mais ce fut une profonde déception quand, le moment arrivé, la reine accoucha d'une fille quand l'on désirait un dauphin, le 19 décembre 1778.

Pendant les couches de la reine, Mme de Polignac n'avait cessé de lui prodiguer ses soins; cette preuve de tendre amitié resserra

encore l'affection de Marie-Antoinette pour sa favorite, elle s'évertua à lui en donner des preuves, et ce fut surtout en quittant sa haute position pour venir lui rendre visite à la dérobée, quand madame de Polignac se trouva atteinte de la rougeole.

La comtesse sur ces entrefaites pensait à marier sa fille ; ce fut une occasion pour Marie-Antoinette de témoigner encore son amitié à sa favorite. Du reste elle ne faisait que remplir une promesse déjà ancienne. En effet, alors que la jeune fille n'avait encore que onze ans, la reine avait dit à sa mère :

« Dans peu, sans doute, vous penserez à ma-
« rier votre fille ; lorsque votre choix sera fait,
« songez que le roi et moi nous nous chargeons
« du présent de noces. »

Mademoiselle Louise-Françoise-Gabrielle Aglaé de Polignac avait, au mois de juillet 1780, quatorze ans et demi quand elle fut demandée en mariage par le duc de Grammont pour son fils aîné. La demande fut agréée, le roi permit au

fiancé de prendre le titre de duc de Guiche, et le fit capitaine de ses gardes en faveur de ce mariage.

Le marié est le grand-père du dernier ministre des affaires étrangères de Napoléon III.

La mariée reçut en dot, du roi, 80,000 livres.

La jeune duchesse était comme sa mère une des plus jolies femmes de son temps.

Quoique d'une taille au dessus de la moyenne, elle attirait les regards par le charme de sa physionomie et la noblesse de son maintien.

Comme sa mère, Mme la duchesse de Guiche se donna toute entière à sa souveraine, et après la mort de celle-ci à la famille royale; elle mourut subitement à Londres à peine âgée de trente-cinq ans.

Mme de Grammont, comme sa mère, est donc une preuve que Marie-Antoinette avait bien placé ses bienfaits.

En 1780 la comtesse de Polignac mit au monde à Passy celui qui devait être le prince

Jules de Polignac, président du conseil des ministres de Charles X.

La reine, qui ne pouvait plus se passer de sa favorite, se transporta à la Muette pour être plus près d'elle.

La reine passait son temps chez son amie, et le roi lui-même rendit visite à madame de Polignac ; lisons cette lettre du comte de Mercy; on y voit presque de la stupéfaction en présence d'un témoignage d'une si haute faveur :

« Pendant le séjour à la Muette, le roi a été
« voir la comtesse de Polignac; c'est la seule
« maison particulière où le monarque soit entré
« depuis qu'il règne, et une distinction si marquée
« a fait plus de sensation dans le public que tou-
« tes les grâces utiles accordées à la favorite. »

On croirait lire quelques-unes de ces lignes de l'altier Saint-Simon, où l'orgueilleux duc et pair laissait échapper son étonnement quand une faveur allait s'égarer sur tout ce qui n'était pas de sa caste.

Il est fort probable que ce fut l'attaque dont

cette faveur fut l'objet qui décida le roi et la reine à élever encore plus haut leurs favoris, ce qui leur permettrait de les rapprocher d'eux davantage en imposant le silence autour d'eux.

En 1780, le comte de Polignac fut nommé duc héréditaire, et sa femme prit le tabouret.

Ce fut le 22 octobre 1781 que naquit le dauphin ; ce jour là la reine fut vraiment heureuse. L'enfant, il est vrai, mourut jeune et ne devait pas régner, mais sa naissance rendit populaire Marie-Antoinette à laquelle on reprochait de ne pas avoir donné encore d'héritiers à la couronne.

Ce fut alors un fol enthousiasme dans la foule, partout fêtes et joies, à la cour comme à la ville, ce fut aussi l'occasion de donner et de distribuer des charges et des faveurs.

Le duc de Polignac à quelque temps de là fut nommé directeur des haras et des postes de France, mais une faveur encore plus haute fut donnée auparavant à sa femme; elle fut chargée

de l'éducation des enfants de France, nous allons voir dans quelles circonstances.

On a souvent reproché à la duchesse de Polignac d'avoir contribué à la ruine du royaume par sa dilapidation, et par les faveurs excessives dont elle et sa maison furent l'objet. Le reproche est absolument injuste. Il serait peut-être vrai de dire que, réparties entre diverses familles, il y eût eu moins de jalousies mises en éveil, moins de susceptibilité, mais la dépense fût restée la même, et, qui sait, peut être eût-elle été faite avec moins de tact, moins de relief et moins de profit pour ceux qui devaient en tirer des avantages.

Mais Mme de Polignac, non plus que son mari, ne fit jamais servir à son usage personnel la haute position qu'elle devait à la générosité de ses souverains; jamais elle n'eut l'idée de thésauriser, et ce fut toujours pour faire honneur au roi et à la reine qu'elle employa la grande fortune qu'elle tenait d'eux.

La gouvernante des enfants de France était

la princesse de Guéménée ; son mari avait par de folles prodigalités compromis non seulement son immense fortune, mais encore celle de toutes les personnes qui avaient eu confiance en lui. La faillite, disons le mot, la banqueroute s'en suivit ; le désastre fut absolu.

Avec un complet désintéressement la princesse abandonna tout ce qu'elle possédait, la famille se réunit, les créanciers furent désintéressés ; mais la ruine du prince fut irréparable.

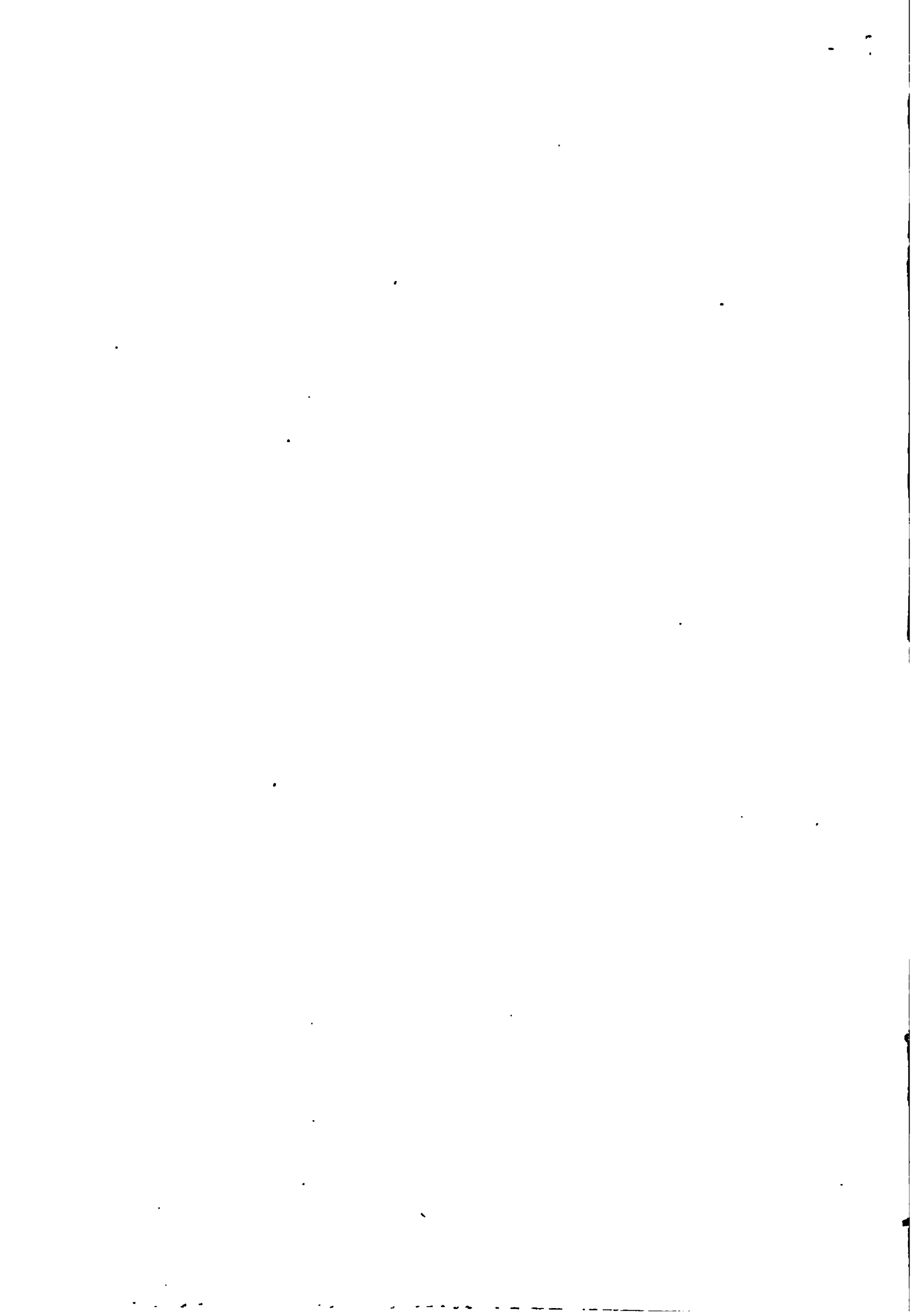
Mme de Guéménée comprit alors qu'elle devait se retirer ; elle sentit que par délicatesse ni le roi ni la reine ne lui demanderaient de donner sa démission d'une charge dont les revenus lui étaient devenus si nécessaires, mais que dans sa position difficile elle devait la donner elle-même.

Elle demanda donc la faveur, car alors pour elle c'en était une, de se retirer ; le roi y consentit et Mme de Polignac fut appelée à recueillir cette succession vacante.

Mme de Guéménée avait dû sa nomination à

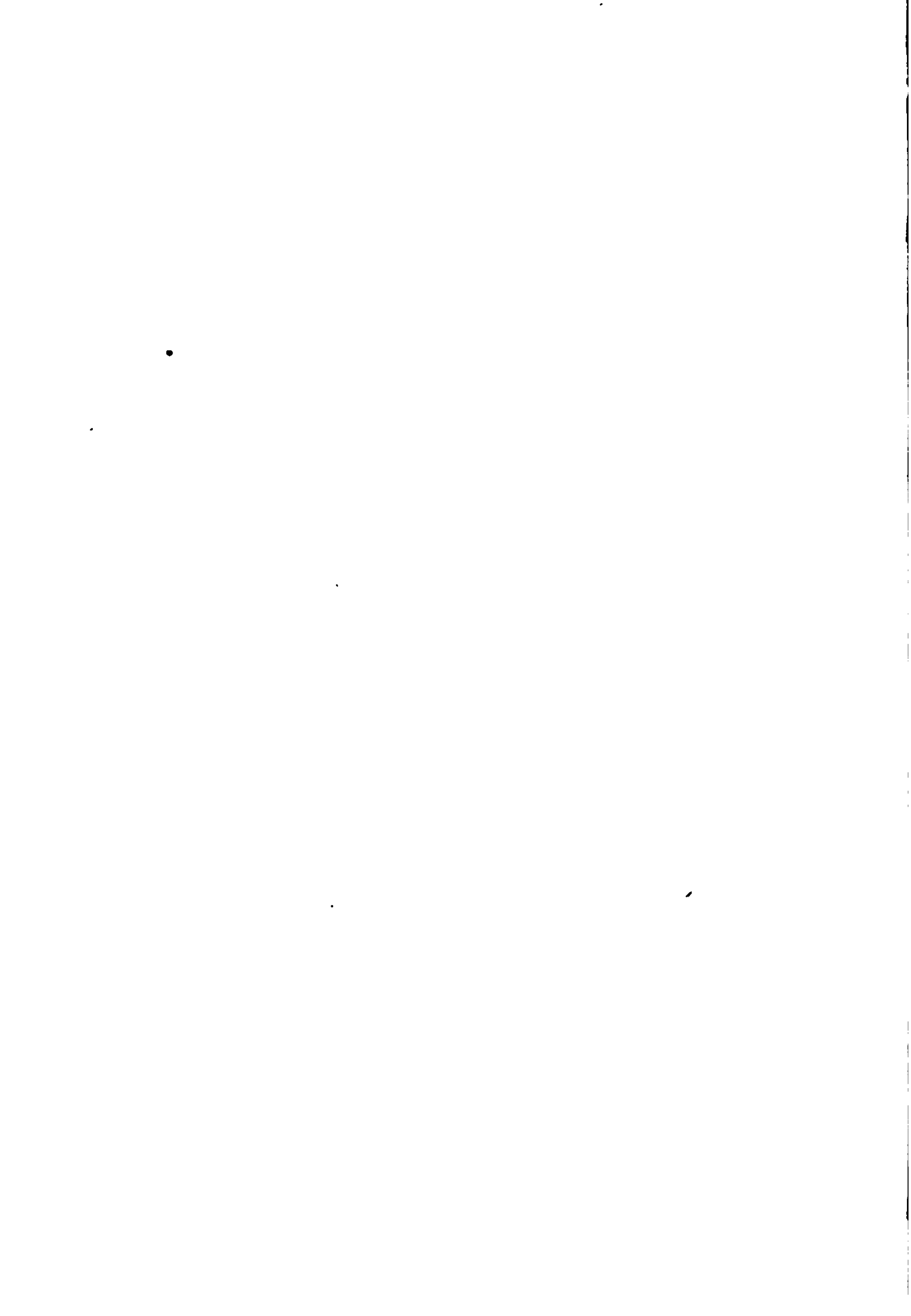
la haute situation des Rohan, Mme de Polignac la dut à l'amitié, et, quand celle-ci dut se retirer, ce fut à la vertu que la reine la remit ; ce sont les propres expressions de Marie-Antoinette en confiant ses enfants à Mme de Tourzel.

Alors la puissance de Mme de Polignac fut à son apogée, mais ce fut toujours des guerres sourdes de la part de l'entourage, facilement déguisées par la flatterie. Mme de Polignac fut alors priée par la reine d'ouvrir ses salons à toute la société, à tous ses amis, et de faire les invitations à son nom personnel. La nouvelle gouvernante se prépara à obéir à une mission qui convenait si bien à ses goûts.



VII

LE SALON DE MME DE POLIGNAC



LE SALON DE Mme DE POLIGNAC

Nous avons vu qu'ennemie de l'étiquette, cette souveraine des rois, Marie-Antoinette, en faisant nommer par Louis XVI Mme de Lamballe surintendante de sa maison, avait demandé à celle-ci de vouloir la recevoir chez elle avec ses amis ; il y avait ainsi moins de morgue, et plus d'intimité.

Nous avons vu ce qu'étaient les réceptions de la princesse de Lamballe, nous n'avons plus à y revenir.

En donnant à la duchesse de Polignac la place de gouvernante des enfants de France, et au moment précis où la surintendante éprou-

vait les effets du caractère un peu capricieux de la reine, celle-ci pria Mme de Polignac d'ouvrir ses salons à elle d'abord, à ses amis ensuite.

Il faut bien le remarquer, jamais il n'y eut, en dehors de ce que de nos jours on appellerait les réceptions officielles, jamais il n'y eut de salon de la reine. En effet ce fut à tour de rôle Mme de Lamballe et Mme de Polignac qui reçurent chez elles ; de cette façon Marie-Antoinette était plus libre de se laisser aller vers celles auprès de qui l'attiraient ses sympathies.

Mais chacune de ces deux femmes sut donner à ses réunions le caractère qui lui était propre.

Ce fut surtout après des attaques fort vives contre sa manière de vivre à Trianon, que les ennemis de la cour présentaient sous les nuances les plus fausses, que Marie-Antoinette se résolut à aller chez Mme de Polignac; l'habitude prise, elle y alla tous les jours.

Le fond de cette société était absolument composé d'intimes : la duchesse et son mari, la

comtesse Diane, Vaudreuil, Bésenval, le comte de Fersen, les d'Hautfort, la famille de Durfort, MM. de Coigny, M. de Breteuil et bien d'autres.

Le roi y venait quelquefois, mais c'était pour y porter l'ennui de la royauté, et non pour s'en débarrasser en y vivant de la vie de famille, pour laquelle cependant il était si bien fait. Le comte de Provence qui fut si longtemps, ou plutôt que l'on considéra toujours, surtout après la mort du premier dauphin, comme l'héritier de la couronne, ne venait que fort rarement dans ces réunions, dont il redoutait les commentaires. Depuis qu'il pressentait qu'il pouvait un jour être le roi, celui qui devait être Louis XVIII avait beaucoup travaillé, et atténué ainsi les défauts de sa première éducation.

Éloigné des affaires, comme le sont généralement tous les héritiers présomptifs, il avait étudié et, avouons-le, beaucoup appris ; ce qui l'avait servi surtout, c'était son antipathie pour tous les exercices du corps, antipathie que

venait encore augmenter une maladresse native et une obésité précoce.

Il avait quelquefois de ces mots aimables dont il fut si prodigue plus tard, de ces citations heureuses, mais qui avaient le défaut de sentir le pédant de collège.

Sous ces appparences il cachait adroitement son jeu, pour ne pas faire d'ombrage au roi son frère.

Obligé de marcher dans les pas de celui-ci, il jouait un rôle effacé qui, du reste, allait assez bien à son caractère peu sympathique à la reine.

Ajoutons que, sans que rien ne vînt justifier ce sentiment, le prince n'était pas populaire; peut-être faut-il en chercher l'explication dans ce fait que l'union du comte de Provence avec la princesse de Savoie était restée stérile, et qu'en outre il s'éloignait de sa jeune femme qui, malgré son caractère peu aimable, ne donnait lieu de la part du prince à aucun reproche.

Le comte d'Artois, au contraire, était un des assidus de ces réunions intimes. Portant une profonde affection à sa belle-sœur, il était le frère préféré de celle-ci.

Éloigné du trône, ou du moins croyant l'être, puisqu'il avait devant lui le dauphin, son neveu, et son frère le comte de Provence, il se laissait aller à toutes les fugues de son caractère. Grand, de taille élancée, de figure agréable, le regard franc et ouvert, beau cavalier, aussi beau danseur, il avait en outre un esprit et un caractère qui, en faisant oublier ses défauts, lui attiraient tous les cœurs.

Marié, il avait eu des enfants de sa femme, et la naissance des ducs d'Angoulême et de Berry, qui rassuraient sur l'avenir du sang royal, avaient ajouté à une popularité que lui avaient su créer sa familiarité envers le peuple et ses amours faciles.

Comme son frère, il négligeait sa femme, mais c'était après tout au moins avoir rempli ses devoirs d'époux.

Lui seul venait à Paris, allait se mêler aux plaisirs de la foule, fréquentait les spectacles; on racontait ses bons mots et ses mots heureux, on citait quelques traits de bienfaisance, toutes choses auxquelles le peuple se laisse prendre facilement.

Aujourd'hui encore, nous pouvons lire dans le vieux journal de Renaudot à quelles fêtes, à quels spectacles, et cela souvent, le prince assista.

A l'inverse ni Louis XVI, ni le comte de Provence ne venaient à Paris qu'appelés par les exigences de leur haute situation.

Tout cela n'inquiétait ni le roi, ni son frère, si soupçonneux que fût ce dernier.

Avec un pareil caractère, Charles d'Artois ne pouvait que plaire à la reine; aussi quelle gaieté vive et franche quand il assistait chez la duchesse de Polignac aux réunions de celle-ci!

Marie-Antoinette du reste cherchait à retenir son beau-frère qui, trop souvent, oubliait son

rang pour s'adonner aux amours faciles. Les beautés pourtant peu sévères de la cour ne suffisaient pas au jeune prince, et il allait comme son aïeul Louis XV chercher des plaisirs qui n'étaient pas toujours honorables.

De là cette affection, ces conseils que ne cessait de lui prodiguer la reine, et dont on fit un blâme à celle-ci, allant jusqu'à vouloir jeter des soupçons odieux sur sa conduite.

Puis, tout d'un coup le prince se range ; il venait quelquefois, il vint ensuite plus souvent, et finit par venir tous les jours. Plus d'écarts, plus rien à redire.

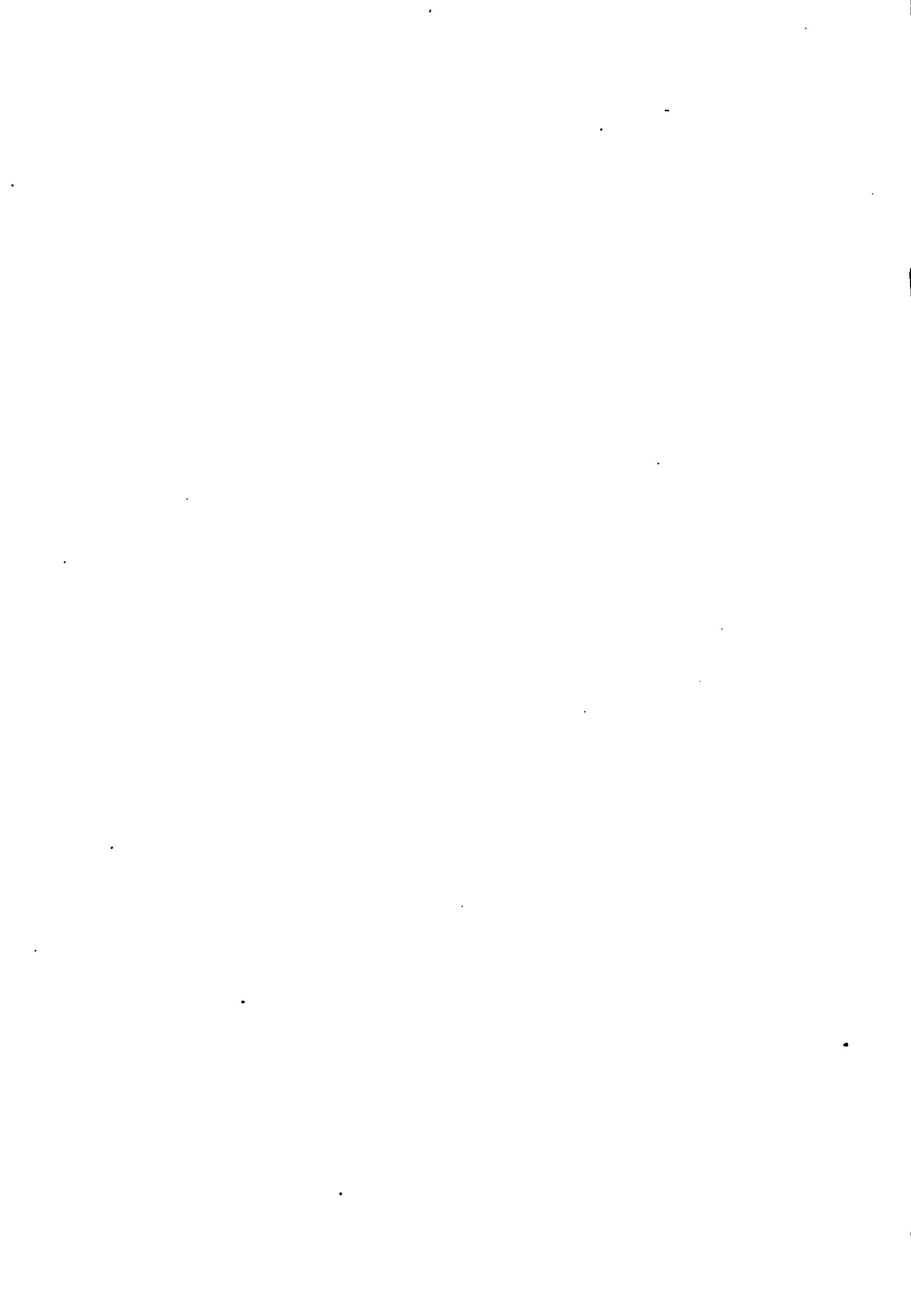
La reine est heureuse, car c'est à elle qu'elle attribue ce résultat, elle se félicite de cette conversion inespérée; on chuchote bien autour d'elle, mais elle n'a d'yeux que pour voir ce qu'ils veulent voir, et ses oreilles lui refusent d'entendre ce qu'elles devraient entendre.

Et, en effet, la reine n'est pour rien dans le changement subit de son frère. Il y a bien con-

version, le mot n'est pas trop fort, mais ce ne sont ni des prières, ni des conseils qui ont obtenu ce beau résultat inespéré, dont la source émane d'un sentiment purement humain et dont l'auteur s'appelle Mme de Polastron.

VIII

MADAME DE POLASTRON



MADAME DE POLASTRON

Si nous osions, nous dirions qu'il en est de la femme comme des objets d'art et qu'il serait possible de la classer suivant l'époque et le milieu où elle vit en se servant de ce mot : « style Renaissance, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. »

Et, en effet, jetez un coup d'œil sur les portraits que nous ont laissés de la femme les peintres de ces différentes époques, les moralistes, les philosophes. La manière change suivant le temps et nous ne nous appesantirons pas davantage sur cette thèse, tant elle est éclatante de vérité.

Vous imaginez-vous en peinture, par exemple, l'artiste représentant les femmes de Louis XIV au pastel et les femmes de Louis XV et Louis XVI suivant tous les moyens du grand art? Ce serait, pensez-vous, un anachronisme et vous auriez absolument raison. C'est que tout autre est le caractère des femmes de l'une et de l'autre époque.

La femme sous le grand roi est tout entière aux intrigues et aux cabales de la cour et de la politique; peu ou point de sentiment.

Sous Louis XV et sous Louis XVI son rôle s'amoindrit comme l'époque où elle vit; elle est plus amoureuse et, sur la fin du règne du dernier de ces rois, elle est aussi plus dévouée.

Le dévouement est le cachet particulier de ces femmes, dévouement qui ira jusqu'à l'abnégation. Après s'être données elles-mêmes par amour, elles donneront leur fortune et, s'il le faut, leur vie.

Nous avons déjà vu ce que l'amitié et le dévouement ont pu faire faire à Mme de Lamballe

et à Mme de Polignac; plus tard, quand les temps sombres de la Révolution seront venus, nous rencontrerons Mme Elisabeth, la Custine et la Sombreuil; mais celles-là, du moins, se sacrifiaient pour la famille, nous allons jeter un coup d'œil sur une autre femme qui n'eut d'autre mobile qu'un amour détaché de toute idée de fortune ou de spéculation.

Ce n'est pas sortir du sujet de cette étude, puisque l'héroïne dont nous allons nous entretenir avait épousé le frère de Mme de Polignac.

Louise de Lussan d'Espaibès, née vers 1760, fut élevée par une parente maternelle à laquelle elle avait été confiée fort jeune quand elle perdit sa mère. Son père, homme de plaisir, ne fut pas du tout mécontent de pouvoir ainsi se désintéresser de la direction d'un enfant, tâche à laquelle il se sentait fort mal disposé.

Ce ne fut guère qu'au moment où la jeune fille devait faire sa première communion qu'il eut à donner un avis sur le choix de la maison

où elle devait être placée pour se préparer à ce grand acte de la vie.

Quoiqu'en eût Mme de Montaut qui aurait penché pour une maison sérieuse, M. de Lussan décida d'envoyer sa fille dans le couvent à la mode et où tout le monde allait.

Louise de Lussan resta là jusqu'à son mariage. Mme de Polignac avait souvent rencontré soit dans les salons de la reine, soit dans ses réunions Mme de Montaut, et la favorite avait entendu souvent parler de la jeune fille, qui était une riche héritière.

Mme de Polignac pensa à Mlle de Lussan pour son frère M. de Polastron, alors colonel en second d'un régiment. Elle se rendit au couvent avec son frère, et là eurent lieu quelques entrevues, où il nous semble que les deux jeunes gens furent aussi embarrassés l'un que l'autre, et ne se dirent rien.

Mais ce peu suffisait à Mme de Polignac, qui en conclut très gracieusement « que, puis« que les jeunes gens se plaisaient, il n'y avait

« plus qu'à célébrer une union si bien assortie,
« et sur laquelle tout le monde était d'accord. »
Consulté pour la forme, M. de Lussan fut du même avis ; il était heureux d'être affranchi d'une tutelle, si légère qu'elle fût.

Le mariage eut lieu à Versailles : la reine mit dans la corbeille de la jeune épousée un brevet de dame pour accompagner, et le roi nomma M. de Polastron colonel en pied d'un régiment qui tenait alors garnison dans le midi de la France et qu'il devait rejoindre le jour même du mariage, pour ne revenir vers sa jeune femme que l'année suivante. C'était l'usage alors.

Les époux se virent et la jeune Mme de Polastron parut assez satisfaite de son mari, quoique celui-ci se montrât moins soucieux de lui plaire, qu'inquiet de l'effet qu'il allait produire sur les officiers de son nouveau régiment.

Mais ce mariage ne donnait pas les entrées à la cour à la jeune femme, il fallait qu'elle fût présentée, et c'était alors une épreuve toujours redoutable, pour laquelle il était nécessaire de

faire de véritables études, nous allions dire des répétitions.

Mme de Polastron n'échappa pas au sort commun; Mlle Bertin, la couturière à la mode, fut appelée et chargée de la toilette, car il fallait ce jour-là, suivant une expression de l'époque, être mise à peindre. Vestris le père fut mandé pour apprendre à la néophyte la manière de faire les révérences de rigueur.

Ce n'était qu'après avoir subi les exigences de ces deux maîtres en toilette et en manières, que l'on pouvait se risquer à affronter la terrible épreuve.

Enfin le jour tant redouté arriva. Mme de Polastron était accompagnée de Mme de Polignac, de Mme de Guiche, sa jeune fille, et de Mme de Montaut qui avait servi de mère à la nouvelle présentée.

Jamais les deux duchesses n'avaient paru si belles, jamais la physionomie douce et sérieuse de Mme de Montaut n'avait été si sympathique; c'était une rude tâche que d'avoir pour

rivales trois pareilles amies. La comparaison, disons-le, ne fut pas à l'avantage de Mme de Polastron, qui de plus se troubla sous les regards de la cour braqués sur elle, et oublia toutes les recommandations de Vestris ; les visages peu bienveillants des courtisants avaient achevé de la déconcerter.

Pourtant, au milieu de tout ce monde, une personne, une seule, avait eu pitié de la jeune femme ; c'était le comte d'Artois, et sa physionomie attristée avait réconforté Mme de Polastron et l'avait consolé des sourires railleurs qu'elle comprenait plutôt qu'elle ne les voyait. De là devait naître un sentiment qui ne devait que croître et s'affirmer.

Après la présentation les groupes se formèrent, mais la présentée resta seule ; elle faisait déjà l'épreuve de la lâcheté des courtisans.

Qu'on nous passe la longueur de ce chapitre ; dans Mme de Polignac, c'est moins la personnalité que le dévouement de la femme de son époque que nous avons voulu retracer. Comme

Mme de Polignac, Mme de Polastron, sa belle-sœur, fut victime elle aussi de son dévouement auquel elle sacrifia tout ; ce n'est donc pas à notre point de vue nous éloigner de notre sujet, c'est au contraire le compléter, en l'approfondissant.

Le lendemain, dans le salon de Mme de Polignac, la présentée de la veille fut encore laissée à l'écart. Mais quelqu'un s'approcha d'elle qui lui parla avec bonté, avec bienveillance, la mit à son aise et donna à Mme de Polastron le moyen de faire valoir les dons qu'elle avait reçus de la nature.

C'était le comte d'Artois ; nous avons fait ailleurs son portrait, nous ne le répéterons pas.

Mme de Polastron, sans être jolie, avait tout ce qu'il faut pour plaire. La tête un peu penchée donnait à sa physionomie ce je ne sais quoi que les hommes recherchent ; sa voix était douce et aimable ; sa conversation, tour à tour sérieuse et enjouée, n'avait rien du pédantisme des phi-

losophes, imbu de la légèreté qu'on a tant reprochée, non sans partialité, aux femmes de son époque.

Le comte d'Artois agit d'abord probablement avec elle comme avec toutes celles dont il avait vivement recherché, mais bien facilement aussi obtenu les faveurs.

Sans s'apercevoir qu'il faisait fausse route, il fut subjugué par la jeune femme qui ne vit en lui qu'un galant chevalier, son défenseur, son protecteur, si l'on veut, mais dans le sens absolu qu'elle donnait encore à ce mot dans son ingénuité de pensionnaire.

Le prince, qui était bon, ne songea pas tout d'abord à cette conquête, et, quand il voulut le tenter, c'était lui qui subissait le charme de cette coquette sans le savoir.

Il se rangea ; ce fut la plus belle époque du salon de Mme de Polignac.

Nous l'avons dit, une affection vraiment fraternelle attachait la reine au comte d'Artois ; Marie-Antoinette ne regrettait qu'une chose ;

les nombreux écarts de son beau-frère, qui, peu délicat en amour, cherchait dans ce sentiment les goûts de la nature sans se soucier de ceux du cœur et encore moins de ceux de sa dignité.

Mme de Polastron devait fixer le prince, qui ne se détourna plus pour les fleurs qu'il pouvait trouver sur sa route.

Ce fut entre eux des causeries délicieuses où le prince oubliait son rang, mais où la femme de cœur le lui rappelait sans cesse.

Le comte d'Artois fut absolument sous le charme, et rompit avec ses habitudes. « Vous « m'imposez, Madame, avait-il coutume de dire « à Mme de Polastron, et, quand je parle avec « vous, je ne suis plus le même. »

Le fait est, que plein de sa nouvelle affection, Charles d'Artois n'était plus reconnaissable.

Mais cette idylle platonique ne pouvait durer, le prince voulut précipiter le dénouement, il se trompait.

Alors les courtisans, malgré le rôle un peu

effacé que jouait à la cour le comte d'Artois, furent effrayés de l'ascendant que pouvait prendre sur le prince une amie qui tenait elle-même par des liens si rapprochés à la favorite de la reine.

Ils fixèrent les yeux de Marie-Antoinette sur les assiduités du prince auprès de Mme de Polastron, et la reine crut utile de prévenir cette dernière contre toute surprise du cœur.

Dans un cercle elle avertit sa dame de compagnie, mais sans perdre le ton de dignité affectueuse qu'elle avait su prendre avec son entourage : « Prenez garde, Louise, les grilles de « la duchesse de Navailles ne sont plus là. »

Les flatteurs rirent de l'allusion, mais la leçon fut perdue pour la jeune femme, absolument innocente, qui ne comprit pas.

Il fallut que le comte d'Artois, devenu pressant et ne déguisant plus son but, se permît d'écrire à Mme de Polastron, pour que celle-ci vît enfin où tendait le prince et le gouffre qui allait s'ouvrir devant elle.

Elle prévint la reine qui eut l'air d'éloigner ses dames d'honneur, et dans le seul but de la soustraire aux assiduités de son beau-frère.

Mais celui-ci fit tout pour revoir celle qu'il aimait, et dans son impatience ne fit que la compromettre davantage.

Nous n'insisterons pas sur cette partie de la vie de Mme de Polastron; cette étude a pour objet le dévouement dans la femme, et non l'amour.

M. de Polastron, sur ces entrefaites, revint du régiment après son année d'exil volontaire mais imposé par les usages d'alors. Ce fut le meilleur moment de la vie de sa femme, qui devint mère d'un enfant que le roi et la reine tinrent sur les fonts baptismaux, où il reçut le nom de Louis; puis M. de Polastron, qui avait la nostalgie de la caserne et n'était rien moins qu'aimable, retourna dans sa garnison.

Sans en avoir la certitude, nous devons supposer que de cette époque datent les relations du prince avec la comtesse.

Néanmoins celle-ci sur son désir, et avec le consentement de la reine, resta éloignée de la cour, dont elle ne se rapprocha ostensiblement qu'au moment du danger, après la prise et la destruction de la Bastille.

Mais Marie-Antoinette, qui ne craignait rien pour elle qui avait tant à craindre, était timide quand il s'agissait de son entourage. Elle exigea le départ de M. de Polastron, qui prit le chemin de l'exil avec M. de Polignac.

Elle fut partout dès lors où fut le comte de d'Artois, et, quand elle apprit le dénûment où se trouvait ce prince qui était alors à l'armée de Condé, elle résolut d'y remédier dans la mesure de ses forces.

Jamais, jamais elle n'avait été l'objet personnel d'une faveur à la cour, n'ayant rien demandé elle n'avait rien reçu, et nous allons la voir se dépouiller à un tel point, qu'elle mourra ne laissant pas seulement de quoi se faire enterrer.

Sa fortune personnelle était restée au mo-

ment de son mariage entre les mains de son grand-père. (Ce fait suffirait pour démontrer combien est injuste le reproche d'avidité fait à la famille de Mme de Polignac, dont le frère n'avait même pas réclamé la dot de sa femme, se contentant de sa solde de colonel, car nous savons qu'il était pauvre.)

Le grand-père de Mme de Polastron, apprenant et approuvant l'emploi que sa petite-fille va faire de sa fortune, n'hésite pas non seulement à lui rendre ses comptes, mais encore lui prête personnellement de l'argent, avec lequel, accompagnée d'un serviteur dévoué, tenant son jeune fils dans ses bras, elle va à la recherche du prince, dont elle ignore la retraite. Elle le trouve près de Mayence, lui donne tout ce qu'elle a, pour lui et son armée, et se retire.

Découvrons-nous devant ce trait de renoncement et d'amour. Agnès Sorel est dépassée, car lorsqu'Agnès donnait ses conseils au roi, elle avait reçu des gages de celui-ci. Louise d'Esparbès donna tout ce qu'elle possédait n'ayant

rien reçu et dévoila ce que l'on ignorait, ou ce dont l'on pouvait douter encore !

Et pourtant, si c'est beaucoup, ce n'est pas encore assez pour la jeune affolée de dévouement.

Elle suivra son prince d'exil en exil; le malheur et l'infortune ont leur degré aussi, le comte d'Artois devait tous les parcourir, tous les connaître.

Les tristesses de l'armée de Condé avaient précédé les politesses ironiques de Catherine de Russie, auxquelles succédèrent les humiliations d'Holyrood.

Partout le prince recontrera Mme de Polastron, elle ne possède plus rien que le sentiment inaltérable qui l'unit au comte d'Artois, partout où il sera elle sera, elle aussi, pour l'entourer de ces douces tendresses dont la femme a le secret dans son cœur, dont l'illustre exilé a tant besoin, et qui du reste ne lui ont jamais fait défaut.

C'est à Londres que devait se terminer l'exis-

tence et l'amour de Mme de Polastron. Nous ne referons pas ce récit que Mme la duchesse de Gontaut, en y mettant son grand cœur, a si bien raconté dans ses Mémoires.

Le salon de Mme de Polastron était le rendez-vous habituel de la société du prince, qui y trouvait dans la réunion de ses fidèles l'occasion de ces conversations où il brillait et dont il avait soin de repousser l'étiquette.

Toute dévouée à son prince, Mme de Polastron ne se plaignait pas de la mauvaise situation d'un logement dont elle souffrit au point d'y contracter la phtisie. L'entourage ne vit pas ou ne voulût pas voir le mal qui minait la jeune femme, et, quand il le vit, il était trop tard. Mme de Polastron mourut de l'amour qui l'avait fait vivre; dans ses derniers instants, elle sut faire jurer au prince de rester fidèle à sa mémoire et jamais celui-ci ne manqua à son serment.

Nous nous sommes peut-être, au gré du lecteur, trop étendu sur ce beau caractère em-

preint de tous les défauts et de toutes les qualités de son temps, mais, ainsi que nous l'avons dit en commençant de parler de Mme de Polastron, nous avons jugé qu'il n'était pas inutile de parler de la belle-sœur de Mme de Polignac.

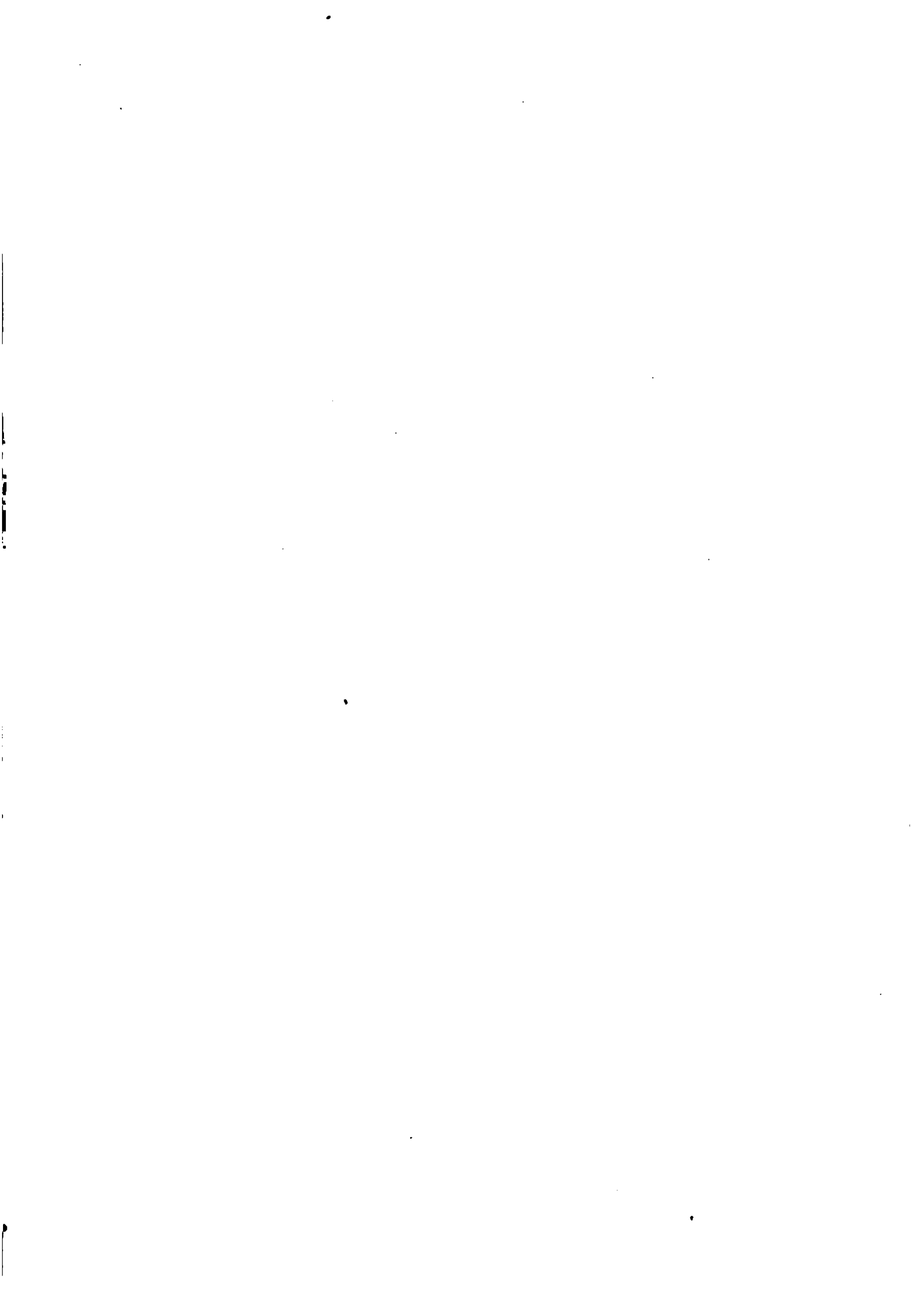
A nos yeux, Diane, Yolande et Louise de Lussan ou de Polastron font une trilogie inséparable.

Diane de Polignac a su transmettre son esprit primesautier à Yolande de Polastron, devenue comtesse, puis duchesse de Polignac, qui en a adouci les angles en y mettant de sa douceur; Yolande a passé ses qualités à Louise de Lussan, devenue vicomtesse de Polastron, mais cette dernière n'y a mis que son cœur, sans permettre à d'autres calculs de se faire jour.

La vicomtesse de Polastron ne diminue en rien la physionomie de Mme de Polignac, elle la développe, la complète et l'explique.

Telle était la composition du salon de Mme de Polignac. Nous nous y sommes arrêté peut-

être un peu longuement dans ces deux derniers chapitres, dont le second ne sert que de continuation au premier, mais c'était à nos yeux le meilleur moyen de portraicturer exactement Mme de Polignac et son époque.





LOUIS XVI
Roi de France et de Navarre

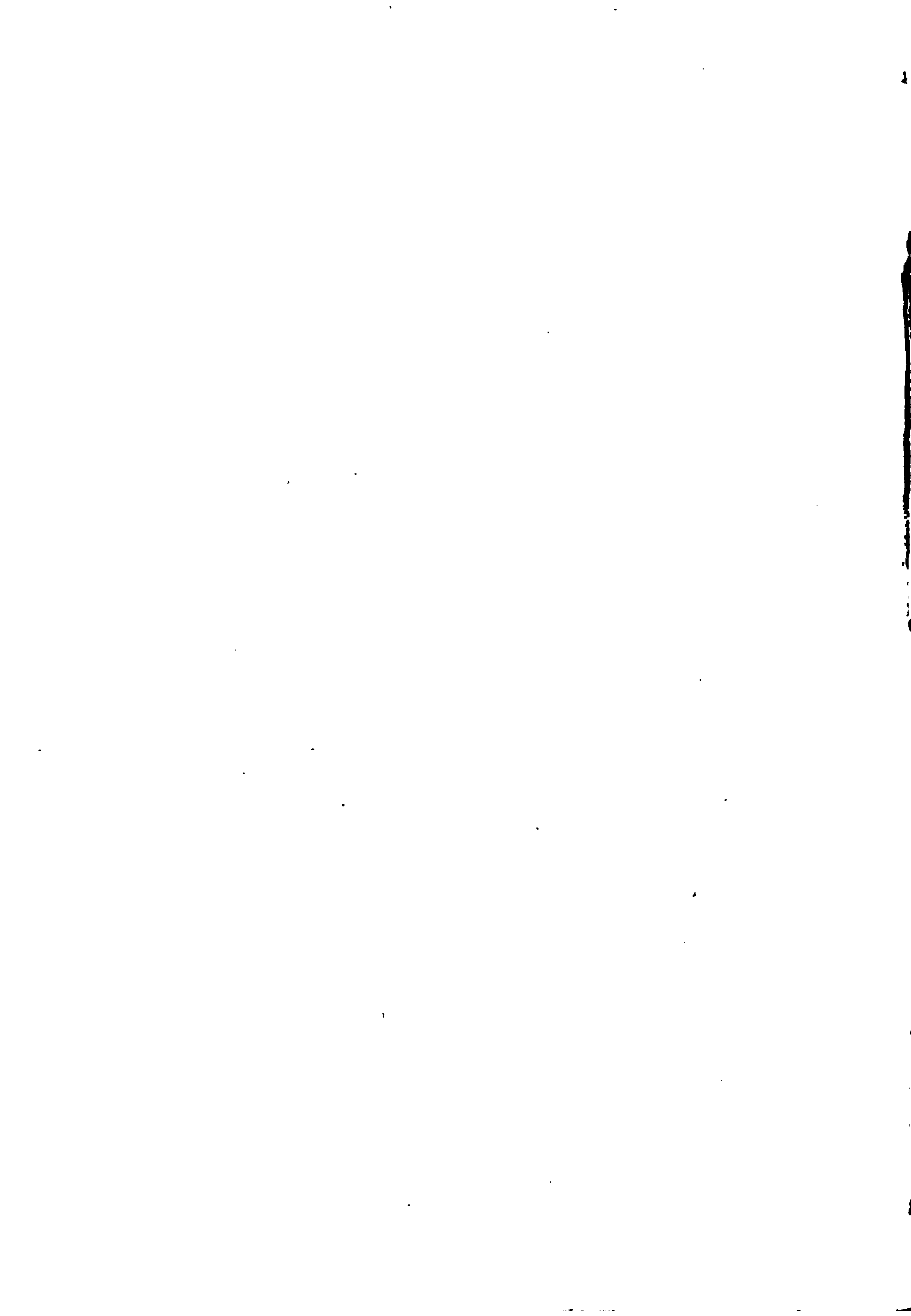
dessiné par l'auteur d'après un tableau de Vanloo



IX

COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION

MADAME DE POLIGNAC QUITTE LA FAMILLE ROYALE



COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION

MADAME DE POLIGNAC QUITTE LA FAMILLE ROYALE

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de Mme de Polignac, mais nous ne l'avons jamais cependant perdue de vue; nous allons maintenant plus spécialement nous occuper de l'éducatrice des enfants de France.

La nouvelle gouvernante, tranchons le mot, fut elle-même surprise de sa nomination; la reine n'avait pas osé tout d'abord la lui proposer, craignant un refus. M. de Bescuval poussait Marie-Antoinette à se décider, mais celle-ci lui répondit: « Mme de Polignac? ..... je « croyais que vous la connaissiez mieux, elle « ne voudrait pas de cette place. »

Et, en effet, la reine jugeait bien son amie qui avait résisté, mais, quand la souveraine eut fait appel au dévouement de Mme de Polignac, toute opposition cessa, l'on faisait appel à des sentiments dont on ne parlait alors jamais en vain : le devoir et le dévouement.

La duchesse n'accepta pas..... elle se soumit.

Nous verrons encore une fois pareille résistance pour les mêmes motifs; semblable soumission, pour semblable raison; c'est quand Louis XVIII offrira à la vicomtesse, depuis duchesse de Gontaut-Biron, l'éducation du duc de Bordeaux !

Nous avons tenu à faire ce rapprochement tout à l'honneur de ces deux nobles femmes.

D'indolente qu'elle était, la nouvelle gouvernante des enfants de France devint active et cessa de s'occuper de sa santé, dont la délicatesse exigeait cependant beaucoup de ménagements. Elle aurait pourtant pu se reposer sur les deux sous-gouvernantes, mais elle savait que la reine redoutait pour son fils l'austérité

de Mme de Chimay, le trop de savoir, le trop d'esprit de Mme de Duras.

Cette connaissance de la situation imposait donc de grands devoirs à Mme de Polignac, qui dut comprendre qu'elle devait être tout dans cette éducation où ses collaboratrices ne devaient leurs places qu'à des raisons de convenance.

La duchesse s'abandonna donc à ses nouveaux devoirs dans toute leur étendue. L'enfance du dauphin, né faible et délicat, fut pénible, il ne se passait pas de nuit où Mme de Polignac ne fût réveillée par les cris du jeune prince, dont la chambre touchait à la sienne. Pendant trois ans il en fut ainsi : jours d'inquiétudes et de tourments, où toujours Mme de Polignac fut agitée par la crainte de voir mourir entre ses bras l'espoir de la dynastie. Son angoisse se calma à la naissance du jeune fils du roi, qui arriva trois ans après, mais ses fatigues se doublèrent. Quoiqu'il en soit, l'on peut affirmer que si la santé du dauphin s'affermit et donna

à la gouvernante la satisfaction de pouvoir remettre entre les mains de son gouverneur, quand l'âge fut arrivé, un prince sinon fort, du moins bien portant, c'était dû à un miracle opéré par les soins de tous les instants de Mme de Polignac.

Le jeune prince mourut à neuf ans, heureux de n'avoir pas vu les malheurs que l'avenir réservait à sa famille !

Mais tant de soins, tant de responsabilité, avaient profondément altéré la santé de Mme de Polignac, qui dut songer à se retirer.

En effet, l'étiquette interdisait à la gouvernante de s'éloigner un instant de ses augustes élèves. Il fallait l'autorisation du roi et de la reine, qui rarement l'accordaient.

Donner sa démission était le seul moyen ouvert à la titulaire pour quitter une place qu'elle ne pouvait plus remplir, et rarement elle était acceptée. Nous avons vu avec quelle difficulté, et dans quelles conditions, il avait été permis à Mme de Guéménée de se retirer.

Cette fois, Mme de Polignac éprouva un refus absolu.

La duchesse eut beau représenter que sa conscience lui faisait une obligation d'abandonner une charge, que sa santé ne lui permettait plus de remplir avec certitude ; ces motifs émurent la reine, mais ne purent la faire varier dans sa résolution qui était immuable.

Toutefois, elle voulut consulter le roi. Le résultat fut qu'il y avait lieu de refuser la démission de Mme de Polignac, mais de lui accorder un congé, que l'état de sa santé rendait nécessaire.

La reine en porta elle-même la nouvelle à sa favorite en ajoutant qu'à son retour des eaux, elle partagerait avec elle les soins de ses enfants, afin de lui éviter de trop grandes peines, et qu'ainsi elles ne seraient plus séparées l'une de l'autre.

Et voici les paroles par lesquelles Marie-Antoinette termina ces débats :

« Dans le rang que j'occupe, il est si rare de
« trouver des amis, et pourtant si utile, si heu-

« reux de donner sa confiance à un être esti-
« mable. Ne jugez pas comme le vulgaire, du
« bonheur des souverains par l'éclat qui les
« environne ; leur âme, souvent remplie d'a-
« mertume et de peine qu'il est nécessaire de
« cacher, sent le besoin de trouver un cœur qui
« les entende. Ne dois-je donc pas remercier le
« ciel de m'avoir donné une amie vraie, sen-
« sible, attachée à ma personne, et point à mon
« rang ? Ce bonheur est inappréciable, ne m'en
« privez pas. »

Mme de Polignac ne pouvait que retirer sa démission en présence d'un pareil témoignage d'amitié, elle le fit.

Elle partit donc avec son mari pour les eaux de Bath ; ils séjournèrent deux mois en Angleterre. La mort de la princesse Sophie hâta leur retour.

Mais les heures tristes avaient déjà commencé, une opposition furieuse s'était fait jour contre le roi et contre la reine, contre la reine surtout à laquelle on reprochait son faste, ses prodiga-

lités et ***surtout son attachement pour Mme de Polignac***. A celle-ci on reprochait d'avoir accaparé toutes les charges, tous les honneurs au profit de sa famille. Que ne disait-on pas? Il y a des choses que la plume se refuse de tracer, c'est ce que nous ferons. Mais ce que nous ne pouvons taire, c'est que toutes ces cabales partaient de haut, et quelques-unes provenaient des familles qui devaient tout au roi et à la reine, mais qui n'avaient pu voir sans une jalousie basse et haineuse les progrès sans cesse croissants de la faveur de Mme de Polignac.

De la cour, les attaques descendirent parmi le peuple, et du peuple dans la rue. Dès ce moment le séjour auprès de la reine devenait un danger pour la vie de Mme de Polignac. Et Marie-Antoinette comprit que c'était à elle de commander un départ auquel s'opposait, chez ses amis, la reconnaissance des bontés reçues.

Nous ne pouvons passer le récit de cette scène émouvante, mais nous ne voulons rien changer à celui qu'en a fait dans ses mémoires la com-

tesse Diane de Polignac, et nous nous contentons de le reproduire.

« Mme de Polignac ne voyait que les dangers « de la reine et voulait les partager. Sa Majesté, « ne sachant plus de quel moyen se servir pour « la déterminer, et frémissant de chaque ins- « tant qui suspendait son départ, lui dit en ver- « sant un torrent de larmes : le roi va demain « à Paris, si on lui demandait..... Je crains « tout; au nom de notre amitié, partez. Il est « encore temps de vous soustraire à la fureur « de mes ennemis; en vous attaquant, c'est bien « plus à moi qu'on en veut, qu'à vous-même; « ne soyez pas la victime de votre attachement, « et de votre amitié. Le roi entra dans cet ins- « tant et la reine lui dit: Venez, Monsieur, « m'aider à persuader à ces honnêtes gens, à « ces fidèles amis, qu'ils doivent nous quitter. « Le roi, s'approchant du duc et de la duchesse, « les assura que ce conseil de la reine était le « seul à suivre; il ajouta : mon cruel destin me « force d'éloigner de moi tous ceux que j'estime

« et que j'aime, je viens d'ordonner au comte
« d'Artois de partir, je vous donne le même
« ordre; plaignez-moi, mais ne perdez pas un
« seul moment, emmenez votre famille; comptez
« sur moi dans tous les temps; je vous conserve
« vos charges. »

La séparation était accomplie. A minuit la duchesse recevait ce mot de la reine: « Adieu
« la plus tendre des amies ! que ce mot est af-
« freux ! mais il est nécessaire ! Adieu ! Je n'ai
« que la force de vous embrasser. »

Par des portes dérobées, par des chemins détournées, la malheureuse famille quitta le palais d'abord, puis Versailles et la France grâce à un passeport délivré par le roi, sous un nom étranger. Après quatre jours d'angoisse ils arrivèrent en Suisse. Ils étaient sauvés.

L'exil commençait pour eux, l'abandon pour la reine, mais cette dernière allait rencontrer dans la famille royale même une amie dont la mort seule devait la séparer, nous avons nommé Mme Élisabeth.

X

MADAME ÉLISABETH

MADAME ÉLISABETH

Les jours sombres étaient arrivés et Marie-Antoinette allait se trouver seule de par sa volonté à elle, qui avait éloigné ses amis pour lesquels elle redoutait l'avenir, ou de par la lâcheté des courtisans, qui n'avaient recherché dans la reine qu'un moyen de parvenir et de faire fortune.

C'est à ce moment précis que nous voyons entrer en scène Mme Élisabeth.

Peut-être le lecteur s'est-il étonné que, dans cette étude où le caractère dévoué de la femme tient une si large place, nous n'ayons pas encore parlé de Mme Élisabeth. C'est que le rôle

de celle-ci fut entièrement effacé depuis l'avènement de Louis XVI jusqu'à la prise de la Bastille. Ce n'est qu'à partir de cette époque qu'elle vient rejoindre le roi et la reine, et pour ne plus les quitter, à Versailles, aux Tuileries, au Temple.

Élisabeth de France naquit à Versailles le 3 mai 1764 ; à trois ans, elle était orpheline. Elle avait quinze ans quand son frère Louis XVI monta sur le trône.

Elle vécut au château de Montreuil, que le roi lui avait fixé pour résidence, et ne s'occupa là que de bonnes œuvres, malgré le peu de ressources dont elle disposait. Elle ne possédait en effet que 26,000 livres de rente que le roi lui faisait par an.

Elle paraissait peu à la cour, où du reste elle ne se plaisait pas. Marie-Antoinette ne semble semble pas non plus avoir éprouvé beaucoup de sympathie pour sa belle-sœur, dont les goûts simples étaient peu en rapport avec les siens, et ce n'est que plus tard que la communauté des

plus grandes infortunes mit entre elles une véritable intimité. Mais les convenances extérieures furent si bien gardées, que peu de monde se douta de la mésintelligence qui existait entre les deux princesses.

Elle refusa les plus belles propositions de mariage pour rester près de son frère, pour lequel elle ressentait la plus profonde affection, et qui la lui rendait.

Mme Élisabeth avait une belle figure, un regard bienveillant et doux qui n'excluait pas l'énergie, des cheveux d'un blond admirable. C'était une autre beauté que celle de la reine, à laquelle la princesse ne pouvait pas être comparée ; néanmoins c'est peut-être là qu'il faut rechercher l'éloignement que Marie-Antoinette ressentait pour Élisabeth.

Quoiqu'elle eût été élevée en dehors des affaires politiques, la sœur du roi comprit que la prise de la Bastille était plus qu'une révolte, mais bien une révolution.

De ce moment elle ne quitte ni le roi, ni la

reine, ni les jeunes princes pour lesquels elle sera une seconde mère et dont jamais plus tard la duchesse d'Angoulême ne pourra parler sans répandre des larmes.

Mme Élisabeth après la journée du 6 octobre accompagne le roi aux Tuileries. C'est dans la correspondance qu'elle entretient avec ses amies, qu'on apprécie le grand cœur de la princesse. Voici ce qu'elle écrivait, au lendemain de ce malheureux jour :

« On nous a ramenés aux Tuileries où rien « n'était préparé pour nous recevoir, mais nous « avons dormi par excès de fatigue. Ce qu'il y « a de certain, c'est que nous sommes prison- « niers ici ; mon frère pense comme moi. Il ne « nous reste plus d'espoir qu'en Dieu. »

Ce n'était pourtant que la première étape de ce long martyre, qui ne devait cesser que sur la place Louis XVI, devenue la place de la Révolution.

Mme Élisabeth suit au Temple la famille royale, après avoir accompagné Louis XVI

dans la réunion tumultueuse de l'Assemblée nationale où il fut décidé de donner ce sombre édifice pour prison au roi et aux siens.

Elle n'avait pas manqué de réclamer sa place dans la voiture qui avait mené les siens à Varennes, et les avait ramenés à Paris.

De retour dans cette ville, un homme du peuple crut reconnaître la reine dans la princesse, et s'écriait : « Voici l'Autrichienne, il faut la tuer ! »

Un garde national lui fit remarquer son erreur.

« Pourquoi ne pas lui laisser croire, lui dit Mme Élisabeth, que je suis la reine ? Vous eussiez peut-être évité un plus grand crime. »

Hélas ! deux crimes devaient être commis un peu plus tard.

Une fois au Temple, il n'y avait plus de place pour le dévouement, les ressources étaient épuisées, nul moyen de se procurer d'autres douceurs que celles que les geôliers avaient, de par la Convention, à la disposition des illustres

prisonniers. Or, c'étaient des raffinements de supplice, que ceux qui dirigeaient la France à cette époque réservaient à la famille royale.

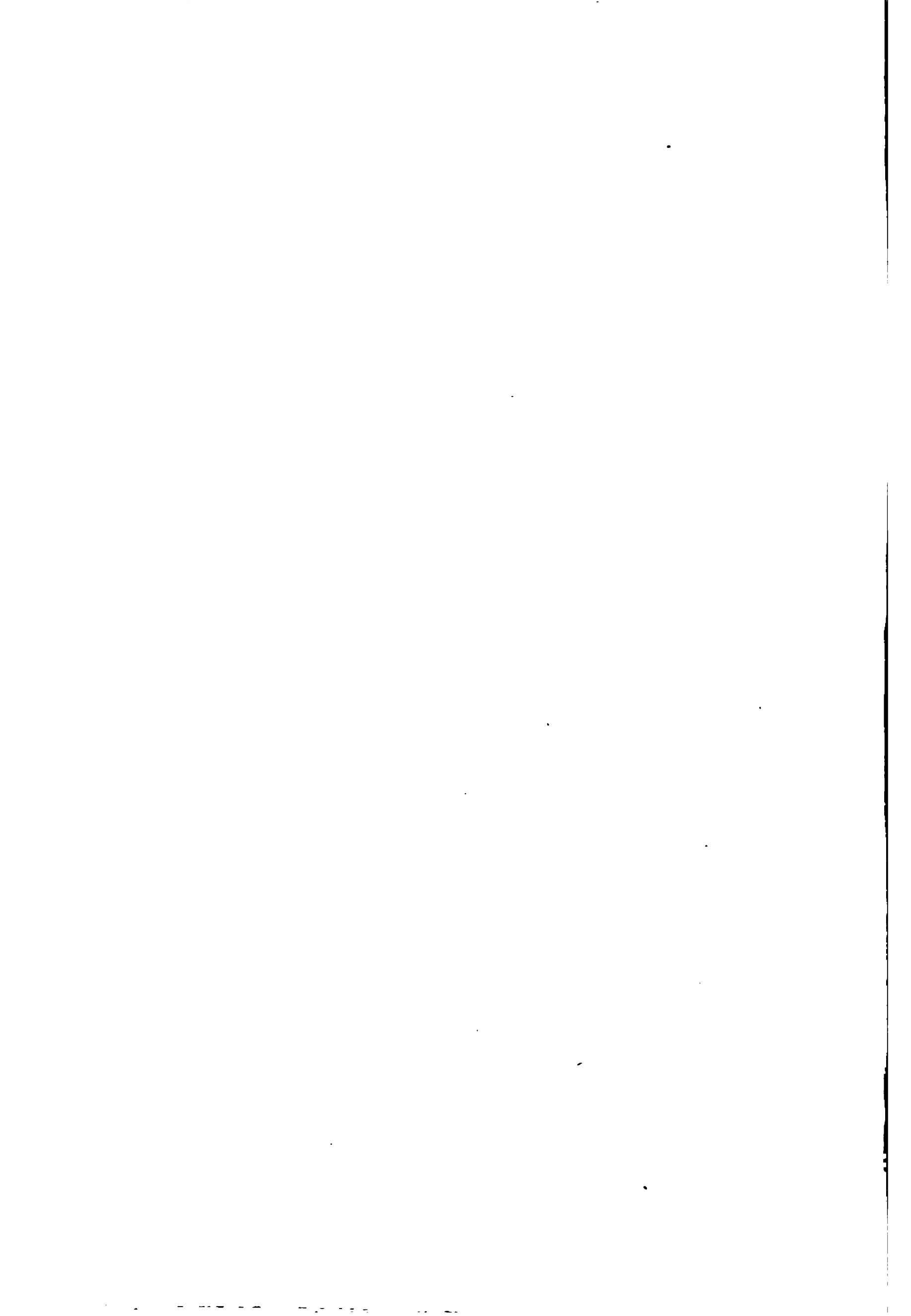
Mme Élisabeth était riche du côté du cœur, son dévouement n'avait pas de bornes, et de ce moment elle donna tout son cœur à son frère qui était son roi, à sa reine et à leurs enfants.

Louis XVI mourut. Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie, Mme Élisabeth resta seule ; mais elle eut le temps de savoir le supplice de sa belle-sœur. Ses bourreaux n'avaient pas manqué, en effet, de lui faire connaître un événement qui aggravait encore le martyre de leur douce et innocente victime.

Le mois de mai, floréal, le mois des fleurs suivant l'expression si poétique du calendrier révolutionnaire termina enfin cette longue agonie.

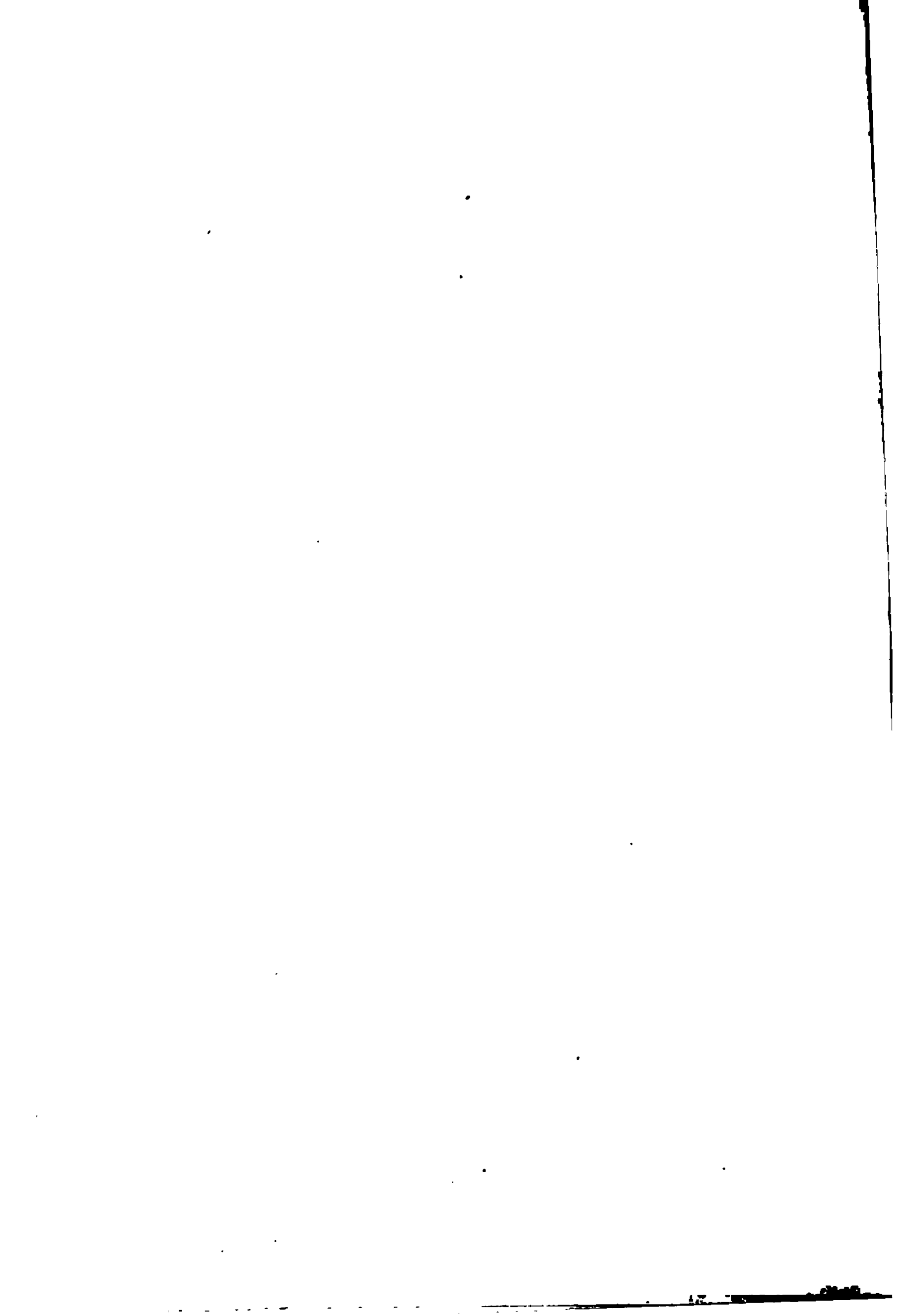
Mais la mort ne suffit pas à ces bourreaux ivres de sang. Le 10 mai, Mme Élisabeth monta sur l'échafaud avec vingt autres victimes ; il

n'y avait parmi elles pas une de coupable, mais il n'y en avait pas certainement une de plus pure, ses juges la firent pourtant mourir la dernière. Excès de cruauté qui lui valut de la part de ses co-victimes un dernier hommage de respect ; chacune d'elles s'inclina en passant devant la princesse, qui, son tour arrivé, ne demanda qu'une faveur au bourreau. Un coup de vent avait dérangé l'harmonie de sa toilette : « Au nom de Dieu, couvrez-moi, dit la princesse. » Samson obéit, il était humain, et un instant après, la fille de Saint-Louis montait au ciel !



XI

LA DUCHESSE DE POLIGNAC EN SUISSE



LA DUCHESSE DE POLIGNAC EN SUISSE

Mais revenons à Mme de Polignac.

Pendant son court séjour à Berne, où elle reçut les marques de la vive sympathie qu'y avait laissée son beau-père pendant son ambassade, son bonheur fut de savoir que tous ceux qu'elle aimait avaient pu quitter la France et échapper ainsi aux dangers que le séjour dans ce pays présentait alors pour eux tous.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques lignes d'une lettre du roi, on verra combien il a su apprécier la gouvernante de ses enfants.

Mme de Polignac avait la santé un peu éprou-

vée par le rude climat de la Suisse; Louis XVI, malgré ses inquiétudes personnelles, trouve encore, néanmoins, le temps de lui donner des conseils : « Si votre santé, écrit-il, ne peut pas « soutenir l'hiver de Suisse, vous ferez bien « d'aller ailleurs. » Il aurait pu s'en tenir là, mais ce n'est pas assez, et il ajoute : « Faites « très prudemment d'éviter l'endroit dont vous « me parlez... il faut écarter le plus petit sujet « aux caquets. »

Nous n'avons pu découvrir quelle résidence Louis XVI signalait ainsi à la méfiance de la duchesse, mais n'est-il pas touchant de voir le roi, qui a tant lieu de s'inquiéter pour lui, penser néanmoins à la sûreté de ses amis?

De Bâle, la duchesse de Polignac écrivit à la reine pour lui apprendre son heureuse sortie. C'était encore un devoir qu'elle remplissait, car Marie-Antoinette lui avait demandé un mot aussitôt qu'elle serait enfin en sûreté. Mme de Polignac pria M. de Staël, qui retournait en

France, de remettre cette correspondance à la destinataire.

Ce fut Louis XVI qui répondit à cette lettre par une autre qui nous a été conservée par M. Feuillet de Conches dans son ouvrage sur le roi, la reine et Madame Élisabeth.

Nous aurons souvent lieu de faire des emprunts à ce livre, qui témoigne de la profonde affection que la famille royale a conservée pour la duchesse.

Mais nous aurons le regret de ne pouvoir connaître la correspondance de Mme de Polignac, et pourtant comme elle doit être intéressante cette causerie, où tout doit refléter les sentiments que l'exilée avait conservés dans son cœur pour ses illustres amis ! Mais ces lettres ont été, ou détruites par la destinataire, ou détournées par les surveillants ; quoiqu'il en soit, il n'en est rien parvenu jusqu'à nous.

Louis XVI adressait sa correspondance à la duchesse sous le nom de « Madame Erlinger ».

La duchesse resta deux mois en Suisse, où une

partie de la société était venue la rejoindre ainsi que le comte d'Artois. Mais sa pensée était toujours pour la reine, qui lui écrivit à Berne une lettre dont la comtesse Diane de Polignac a, dans ses mémoires, relaté ces quelques lignes :

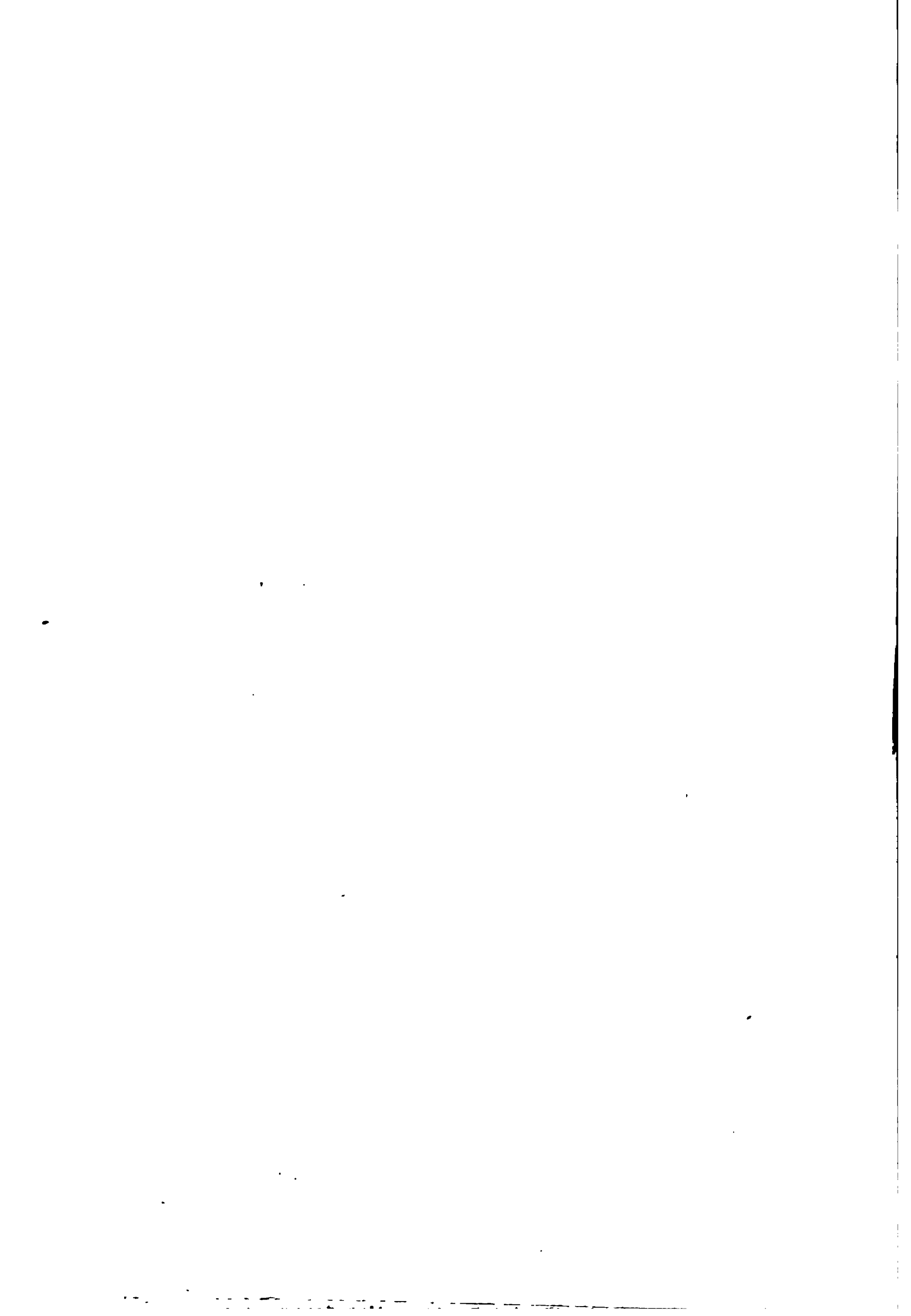
« Ma santé se soutient encore, mais mon âme
« est accablée de peine, de chagrin et d'inquié-
« tudes, tous les jours j'apprends de nouveaux
« malheurs ; un des plus grands pour moi, est
« d'être séparée de tous mes amis ; je ne ren-
« contre plus de cœurs qui m'entendent. »

Et encore, dans une autre lettre :

« Toutes vos lettres me font grand plaisir,
« je vois au moins de votre écriture, je lis que
« vous m'aimez, cela me fait du bien. »

XII

SON SÉJOUR A TURIN ET A ROME



SON SÉJOUR A TURIN ET A ROME

Turin fut la seconde halte de ce long calvaire.

Le duc, la duchesse et leur famille y restèrent huit jours chez le comte d'Artois, qui aurait bien voulu les conserver auprès de lui, mais M. de Polignac ne se trouvait pas encore assez éloigné, et ce fut à Rome qu'il se retira.

Le séjour dans cette ville devait être marqué par un grand événement dans la famille de Polignac, événement auquel toute la famille royale elle-même prit part, malgré les préoccupations qui l'assaillaient dans le présent et les craintes que lui inspiraient l'avenir.

Le fils aîné de la duchesse, Armand de Polignac, allait se marier ; ce n'est pas seulement le roi et la reine qui prendront part à cette fête de famille, Mme Élisabeth elle-même témoigne de son amitié pour les exilés dans une lettre qu'elle écrit à Mme de Bombelles, le 20 septembre 1790 :

« Vous voilà donc mariant Armand ? Je sou-
« haite qu'il soit heureux, et que sa femme
« suive le bon exemple de sa petite belle-
« sœur. »

N'est-ce pas vraiment attendrissant que ces quelques lignes d'une jeune femme si digne d'être heureuse, et qui oublie ses peines pour s'occuper du bonheur des autres ?

A Rome la société entière ouvrit ses salons à Mme de Polignac ; le cardinal de Bernis, qui représentait alors la France auprès du Saint Siège, fut plein d'attentions pour les illustres fugitifs.

Il ne faut pourtant pas croire que la duchesse

oubliait ses royaux protecteurs et les enfants dont elle avait jusque-là soigné l'éducation.

Ses lettres nous manquent, il est vrai, mais nous avons celles de Louis XVI, et par ce que le roi écrit nous pouvons facilement supposer quel était le ton de la correspondance de l'ancienne gouvernante; et le bon roi, après avoir satisfait à toutes les questions posées, ajoute en terminant : « Bonsoir, Madame la duchesse, en « voilà bien long, mais on a du plaisir à s'en- « tretenir avec ses amis. »

La reine n'était pas moins expansive que le roi, en écrivant à son amie :

« J'ai pleuré d'attendrissement en lisant vos « lettres; vous parlez de mon courage; il en « faut moins pour soutenir les moments affreux « où je me suis trouvée, que pour supporter « journellement ses peines, celles de ses amis, « et celles de tous ceux qui nous entourent. »

Dans une autre lettre, et à l'occasion du mariage du comte Armand, la reine écrit :

« Le mariage d'Armand me fait grand plai-
« sir; mon mari, sachant que je vous écris, me
« charge de vous dire bien des choses... »

Le duc de Polignac avait pris les devants, et avait quitté Rome se rendant à Venise, où l'appelaient les négociations du mariage de son fils avec Mlle de Nivenheim.

XIII

SON SÉJOUR A VENISE

SON SÉJOUR A VENISE

Malgré les instances des Romains, qui voulaient la retenir, et celles non moins vives du cardinal de Bernis, la duchesse ne tarda pas à rejoindre son mari ; le mariage en effet était fixé et sa présence était devenue nécessaire.

On a présenté la famille de Polignac comme s'étant occupée d'intrigues et de missions diverses ; à cette époque, et pendant tout le séjour qu'elle fit à Venise, il est permis de douter de ce fait.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils occupaient un grand palais à Venise, qu'ils avaient loué à bon marché ; qu'ils y vivaient fort retirés, en-

tourés de l'estime du gouvernement, dont ils recevaient journellement toute sorte de marques d'attention. Toutes les familles patriciennes agissaient de même.

La duchesse passa l'été de 1790 dans une campagne près de Venise, et c'est là qu'eut lieu le mariage de son fils.

Nous avons cité des lettres du roi et de Mme Élisabeth, voici un fragment d'une lettre de la reine, due toujours au sujet du mariage du comte Armand :

« J'ai montré votre lettre au roi, et vous ne
« devez pas douter du plaisir que nous avons
« à consentir au mariage de votre fils. Puisse-
« t-il au moins vous rendre une partie du
« bonheur que vous et mon amie, méritez à
« tant de titres! Dites-lui bien que mon amitié
« pour elle est inaltérable. »

La duchesse de Polignac, pendant son séjour en Italie, passa quelque temps à Parme, d'où

elle adressa une lettre à la reine, qui lui en accusa réception le 19 novembre 1790.

Il faut dans cette correspondance voir avec quel abandon la reine écrit à son amie. Elle lui parle de ses enfants, et lui dit qu'ils sont toute sa consolation.

Et il ne faut pas croire que Marie-Antoinette était seule à partager ces sentiments pour Mme de Polignac et sa famille, aussi voulons-nous mettre sous les yeux du lecteur une lettre collective de Louis XVI et de la reine à la duchesse, elle est datée du 26 novembre 1790 :

(De la main de la reine.)

« J'ai pour vous écrire, mon cher cœur, une « occasion plus sûre qu'aucune que j'aie eue « jusqu'ici. Je suis heureuse d'apprendre que « vous êtes arrivés sûrement et en bonne santé « à Turin. Dieu en soit béni et vous rende tout « le bien que me fait votre amitié ! Ma santé « se soutient encore, mais mon âme est acca- « blée de peines, de chagrins, d'inquiétudes.

« Tous les jours j'apprends de nouveaux mal-
« heurs ; un des plus grands pour moi est d'être
« séparée de tous mes amis. Je ne rencontre
« plus de cœurs qui m'entendent. Ah ! combien
« je sens le prix du vôtre ! J'ai besoin de tout
« mon courage. Ma fille pleure souvent auprès
« de moi. Je dévore mes larmes pour cette
« pauvre petite, et la sérénité d'Élisabeth nous
« soutient et nous relève tous.

« Je compte beaucoup sur le retour du bon
« bourgeois et du bon peuple. Je ne peux vous
« en dire plus long, mon cher cœur ; je n'ai que
« le temps de vous embrasser de toute mon
« âme. Le roi, que je ne vois qu'à la dérobée,
« prendra cette lettre pour y ajouter un mot.
« Adieu, adieu. »

(De la main du roi.)

« Un seul mot, Madame la duchesse, mais
« que ce soit pour vous dire que vous êtes, ici,
« aimée et regrettée. Si nous parvenons à ré-
« parer les maux qui affligent le royaume,

« nous voulons vous revoir, et que vous ne
« soyez plus séparée de nous. Ce qui eut été le
« plus déchirant pour mon cœur, eut été de
« mettre en danger la vie des personnes qui
« nous sont le plus chères. »

Dans cette lettre collective nous voyons avec quelle profonde amitié le roi et la reine parlent à leur noble amie; ailleurs nous avons donné quelques lignes de Mme Élisabeth; mais lisons ce mot que Madame Royale traçait de sa faible main, à son ancienne gouvernante, et que nous retrouvons dans une lettre de la reine :

« Madame, j'ai été bien fâchée de savoir que
« vous étiez partie, mais soyez bien sûre que
« je ne vous oublierai jamais. »

Mais c'est dans la dernière lettre de l'année 1790, du 29 décembre, écrite par la reine à son amie, qu'éclatent les sentiments que ces deux nobles femmes ressentaient l'une pour l'autre.

Nous ne pouvons résister au plaisir de la citer

tout entière, nous verrons dès le début que cette lettre était elle-même une réponse :

Ce 29 décembre 1790.

« J'ai été bien heureuse, mon cher cœur,
« de vos nouvelles, et encore plus heureuse
« d'avoir une occasion sûre jusqu'à Turin,
« pour vous écrire et vous parler de toute mon
« amitié. J'ai pleuré d'attendrissement en li-
« sant votre lettre. Oh ! oui, aimez-moi tou-
« jours, ce ne sera pas une ingrate, car, tant
« que je vivrai, mon amitié ne peut cesser.
« Vous parlez de mon courage ; je vous assure
« qu'il en faut bien moins dans les moments
« affreux où je me suis trouvée, que de sup-
« porter continuellement et journellement votre
« position. Les peines à soi, celles de ses amis,
« celles de tous ceux qui entourent, sont un
« poids trop fort à supporter ; et si mon cœur
« ne tenait pas par des liens aussi forts à mes
« enfants, à vous, et deux amis que j'ai, souvent
« je désirerais succomber. Mais vous autres

« me soutenez. Je dois encore ce sentiment à
« votre amitié, mais moi je vous porte à tous
« malheur, et vos peines sont pour moi et par
« moi. Votre frère de Valenciennes a été exact
« à envoyer votre lettre; elle est aimable
« comme vous, c'est tout dire. Je l'ai vue, car
« après trois mois de peine et de séparation,
« quoique dans le même lieu, la personne et
« moi sommes parvenus à nous voir une fois
« sûrement.

« Vous nous connaissez toutes deux; ainsi
« vous pouvez juger de notre bonheur. Elle va
« faire une course chez votre frère; cela était
« nécessaire, et j'avoue que j'ai préféré le mo-
« ment du jour de l'an, où je crois que s'il doit
« y avoir du mouvement ici, on prendra ce
« moment. Je ne crains rien pour notre maison;
« mais dans la ville il pourrait y avoir du train,
« et j'aime mieux être tranquille, sur tout ce
« qui m'intéresse.

« Vous devez avoir reçu une lettre de ma
« fille, cette pauvre petite est toujours à mer-

« veille pour moi. En vérité, si je pouvais être
« heureuse; je le serais par ces deux petits
« êtres.

« Le *Chou d'amour* est charmant, et je l'aime
« à la folie. Il m'aime beaucoup aussi, à sa
« manière, ne se gênant pas. Je me plais à l'ap-
« peler comme cela, pour lui rappeler vous et
« les vôtres. Je lui demande quelquefois s'il se
« rappelle de vous, s'il vous aime : il me dit
« oui, et alors je le caresse davantage. Il se
« porte bien, devient fort et n'est plus colère.
« Il se promène tous les jours, ce qui lui fait
« grand bien. Je ne vous parle point des af-
« faires d'ici, je trouve qu'il n'en faut rien dire,
« ou écrire des volumes. Mon mari me charge
« de bien des amitiés pour vous. Je crois qu'il
« n'y a pas longtemps qu'il vous a écrit.

« Je viens de me donner encore une en-
« torse à ma mauvaise jambe, ce qui m'a obligée
« d'être une douzaine de jours dans ma
« chambre. Mais quand on ne peut pas être où,
« et avec qui l'on voudrait, on resterait un

« an à la même place, sans penser à changer.
« Adieu, mon cher cœur, dites mille choses
« pour moi à vos parents et amis. J'embrasse
« vos petits garçons, et même le grand Ar-
« mand ; comme c'est de bien loin, il n'y a rien
« à dire. Je suis bien aise que M. de Guiche
« soit avec vous, c'est un gendre digne de vous
« et de votre mari, par son attachement, sa
« noblesse et sa loyauté. Tout le monde lui rend
« justice ici, et même ses ennemis lui rendent
« hommage par la haine qu'ils ont montrée
« contre lui. Dites-lui bien des choses pour
« moi. Je ne puis vous dire combien les quatre
« lignes de votre fille m'ont fait plaisir. Et
« comment ne m'occuperais-je point de ces en-
« fants ! ne sont-ils donc pas à moi aussi ? N'est-
« elle point ma fille d'adoption ? Jai tous les
« sentiments d'une mère pour elle. Qu'elle
« m'aime toujours un peu, et que surtout elle
« parle souvent de moi avec vous, et vous serez
« sûres toutes deux de vous occuper d'un être
« qui est sans cesse pensant à vous, et qui aime

« et embrasse sa plus tendre amie de toute son « âme. »

Nous avons tenu à donner tout au long cette lettre, qui est l'avant-dernière que Marie-Antoinette ait écrite à son amie. C'est pour ainsi dire le chant du cygne.

Désormais la reine, soumise à une surveillance incessante, se taira, de peur de compromettre la famille à laquelle elle a voué un si profond attachement.

Quelle sensibilité dans cette correspondance, comme elle aimait bien M[me] de Polignac; aussi quels détails touchants sur le pauvre petit dauphin, ce « chou d'amour », sur Madame Royale, qu'elle nous montre tous deux aimant leur gouvernante autant que celle-ci pouvait le faire ! Nous ne connaissons rien de plus délicat que ce sentiment qui pousse la reine à rappeler à ses enfants le souvenir de l'absente.

Telle la femme d'un marin, dont le mari vient de partir pour une longue absence; le voya-

geur à son départ a laissé un cher enfant qui commençait à le connaître, à courir à sa rencontre du plus loin qu'il l'apercevait; l'abandonnée serre le cher petit dans ses bras, lui parle de l'absent, lui montre son portrait, et cela toujours, c'est par le nom chéri qu'elle l'encourage, c'est par la crainte de lui faire de la peine qu'elle réprimande l'enfant, et quand le voyageur reviendra prendre sa place au foyer, lui seul ne saura reconnaître son enfant grandi, embelli, déjà un petit homme qui courra au-devant de son père qu'il reconnaîtra sans l'avoir jamais bien connu, parce que sa mère aura toujours parlé de lui.

Mais, tout en parlant des siens parce qu'elle sait faire ainsi la joie de Mme de Polignac, elle n'oublie pas les enfants de son amie, qui, pour elle, sont toujours des enfants. Quelle hauteur de sentiments dans cette phrase consacrée au jeune duc de Guiche!

Quelle délicatesse exquise dans ces quelques lignes pour les enfants de son amie! Ce témoi-

gnage d'affection maternelle vis-à-vis du « grand Armand » est tout simplement exquis. C'est d'une mère qui voit toujours un enfant dans son fils, même quand elle-même parvenue à l'extrême vieillesse, celui-ci est déjà un vieillard.

Et le jeune homme a dix-neuf ans, et la reine a trente-cinq ans !

C'était cette correspondance qui adoucissait, en les calmant, la peine et les inquiétudes de Mme de Polignac.

Dans l'hiver de 1791, elle eut encore un instant de bonheur ; le comte d'Artois vint incognito à Venise, et passa la plus grande partie de son temps dans l'intimité de la famille de la duchesse.

XIV

MADAME DE POLIGNAC A VICENCE

MADAME DE POLIGNAC A VICENCE

L'air des lagunes de Venise était funeste à la santé bien ébranlée de Mme de Polignac; elle alla demander au doux climat de Vicence, et à la salubrité de cette belle contrée, le remède à ses douleurs physiques.

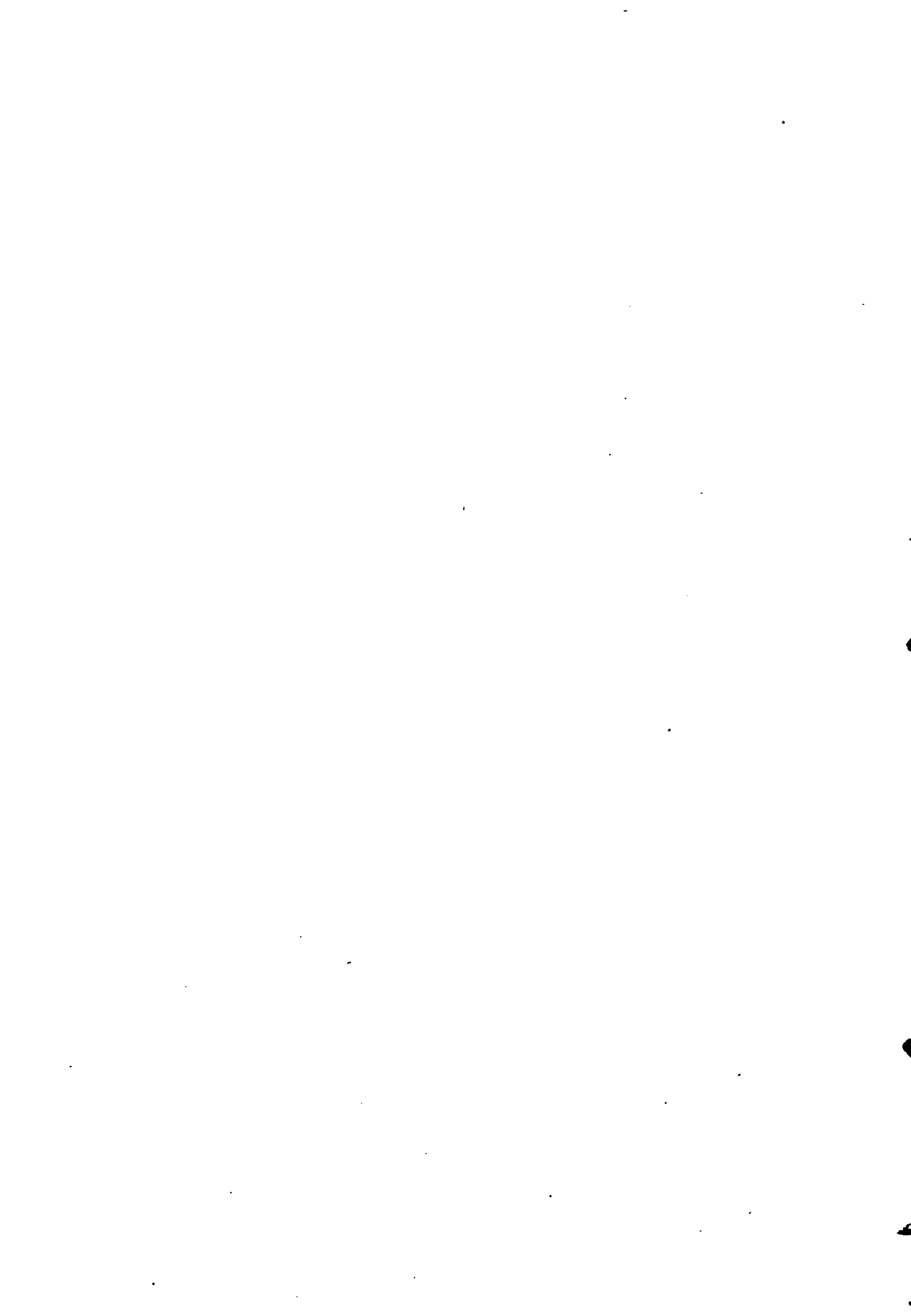
Là comme partout, après quelques moments de défiance, toute la société vint à elle, d'abord pour la voir; la curiosité était attirée vers cette femme, favorite d'une reine dont les malheurs commençaient à étonner le monde. Tout avait été dit de Mme de Polignac, on afflua chez elle d'abord par curiosité et avec une pointe de défiance qui pouvait peut-être passer pour mal-

veillante, mais bientôt ce sentiment disparut, après avoir vu la simplicité de sa conduite, la sagesse de ses discours, pour faire place à l'intérêt et bientôt à l'amitié.

Mais son séjour à Vicence fut de courte durée et les circonstances forcèrent la duchesse à quitter cette ville d'où elle se rendit à Vienne, avec sa famille, rejoindre son mari.

XV

SON SÉJOUR A VIENNE



SON SÉJOUR A VIENNE

Partout où elle avait passé, Mme de Polignac avait laissé des amis ; à Vienne, elle en retrouva d'anciens et en fit de nouveaux.

Connaître cette femme, disons-le, c'était l'aimer.

Son salon devint bientôt le centre de la réunion des émigrés français, et de toute la société de Vienne.

Il est juste du reste de dire que l'amitié n'était pas le seul but de ces visites, auxquelles la politique n'était pas étrangère. Le duc de Polignac, en effet, était ouvertement le chargé d'affaires des princes auprès de l'empereur,

auquel la Révolution française venait de déclarer la guerre.

C'est du salon de Mme de Polignac que partaient les ordres, les encouragements à l'armée que Condé avait réunie sur la frontière et qui se préparait à envahir la France pour délivrer le roi.

On sait quel fut le dénouement de cette folle et anti-patriotique tentative, qui consistait à commencer par une guerre civile, pour finir par une invasion étrangère.

De nos jours, un acte semblable serait l'objet d'un jugement sévère, aboutissant à une flétrissure. Ce serait de la trahison.

Mais il ne faudrait pas juger ainsi les émigrés, qui crurent, et purent croire, étant donnés les sentiments dans lesquels ils avaient été élevés, qu'ils accomplissaient leur devoir en cherchant à délivrer Louis XVI et la famille royale en danger.

Et en effet, au XVIIIe siècle, la France s'in-

carnait dans la royauté, qui ne laissait à la nation que le second rang. Abandonner le roi, c'était être traître au pays; c'est à ce sentiment qu'obéirent la noblesse et le clergé. C'est là leur excuse, nous pourrions être plus indulgents encore, en disant: c'est là la raison de l'émigration.

Et du reste ils partaient avec une entière confiance et une complète conviction de leur bon droit; écoutons ce qu'écrivait un officier de l'émigration à son frère resté en France, à la date du 4 mars 1792, après la mort de l'empereur Léopold :

« L'archiduc a dit à M. de Caunitz qu'il se
« chargeait lui-même d'écrire aux Bourbons,
« pour les amener, qu'il remplirait non-seule-
« ment les engagements de feu l'empereur,
« mais qu'il y ajouterait les secours d'argent
« et d'hommes qui pourraient leur être néces-
« saires. »

Et cette lettre, qui commence ainsi, avec

l'espérance non déguisée du secours de l'étranger pour arriver à rétablir le roi, qui représente l'ordre, se termine pourtant ainsi :

« Cependant je juge la révolution moins « sévèrement que vous ; je conviens qu'elle a « ruiné la France, que les plaies qu'elle lui a « faites ne se fermeront pas de longtemps, mais « je ne conviens pas qu'elle n'ait fait aucun « bien, et je la regarderai toujours comme un « filtre salutaire qui a séparé la lie de tous les « ordres de l'État ; connaissance vraiment « précieuse, et du bon usage de laquelle dé- « pendra le rétablissement de l'ordre et la re- « naissance du repos et du bonheur des Fran- « çais. »

Inutile de dire que Mme de Polignac partageait ses illusions et ses espérances. Elle était trop de son temps pour avoir compris dans toute son étendue l'importance du mouvement qui avait soulevé la France, l'Europe tout entière.

Et elle croyait de bonne foi que le rétablissement de Louis XVI sur le trône n'était l'affaire que d'une victoire qu'il serait facile de remporter, avec des troupes bien armées et disciplinées, contre des hordes sans chefs et sans armes.

La journée du 10 août, occasionnée par l'imprudent manifeste du duc de Brunswick, la bataille de Valmy, qui vint lui prouver ce que pouvait le patriotisme haut placé dans les âmes qu'il anime, ces deux événements lui prouvèrent, disons-nous, la fragilité de ses illusions.

Puis, la déroute de l'armée de Condé dont les débris vinrent apporter jusqu'à Vienne le récit encore augmenté des désastres de tout genre. La vie de la duchesse ne fut plus dès lors qu'une longue série de souffrances.



XVI

SA MORT



SA MORT

Mme de Polignac vit enfin paraître cette fatale année 1793, qui devait être la dernière de sa vie.

Sa santé depuis quelque temps était profondément altérée; la mort de Mme d'Andlau sa tante, qu'elle aimait profondément, celle de son roi arrivée le 21 janvier 1793, augmentèrent encore ses douleurs.

« Elle ne cessait de pleurer, dit la comtesse « Diane dans ses mémoires. Depuis six mois, « une tristesse profonde, des douleurs aiguës, « sans maladie déterminée, la faisaient dépérir « chaque jour. »

L'affection des siens dont elle était entourée ne suffit pas désormais à calmer ses souffrances; on lui cachait les mauvaises nouvelles qui, chaque jour, arrivaient sur Marie-Antoinette pour laquelle on ne pouvait plus rien espérer. Mais ce silence était pour Mme de Polignac plus cruel que la vérité, car elle n'en augurait non-seulement rien de bon, mais s'en tourmentait encore davantage.

Quoiqu'on fît on ne put lui cacher la mort de la reine, qui périt sur l'échafaud le 16 octobre 1793; de ce moment sa vie ne fut plus qu'une longue agonie, elle ne tarda pas à mourir, allant ainsi rejoindre son amie dont rien désormais ne pouvait plus la séparer.

XVII

ÉPILOGUE



ÉPILOGUE

Nous avons terminé.

Le duc de Polignac ne voulut pas rester à Vienne, dont le séjour lui était devenu insupportable depuis qu'il y avait perdu celle qui avait été le bonheur de sa vie.

Il alla demander asile en Russie. Catherine II le reçut magnifiquement à Saint-Pétersbourg.

Sachant le duc pauvre, l'impératrice lui donna dans l'Ukraine un domaine dont les revenus lui permirent de tenir, dans sa nouvelle patrie, le rang qu'il avait occupé en France.

M. de Polignac, dès lors, ne s'occupa plus de politique. Dégoûté de la vie, il ne vécut que

pour les siens, et ne rentra même pas en France quand la Restauration lui en eut rouvert les portes.

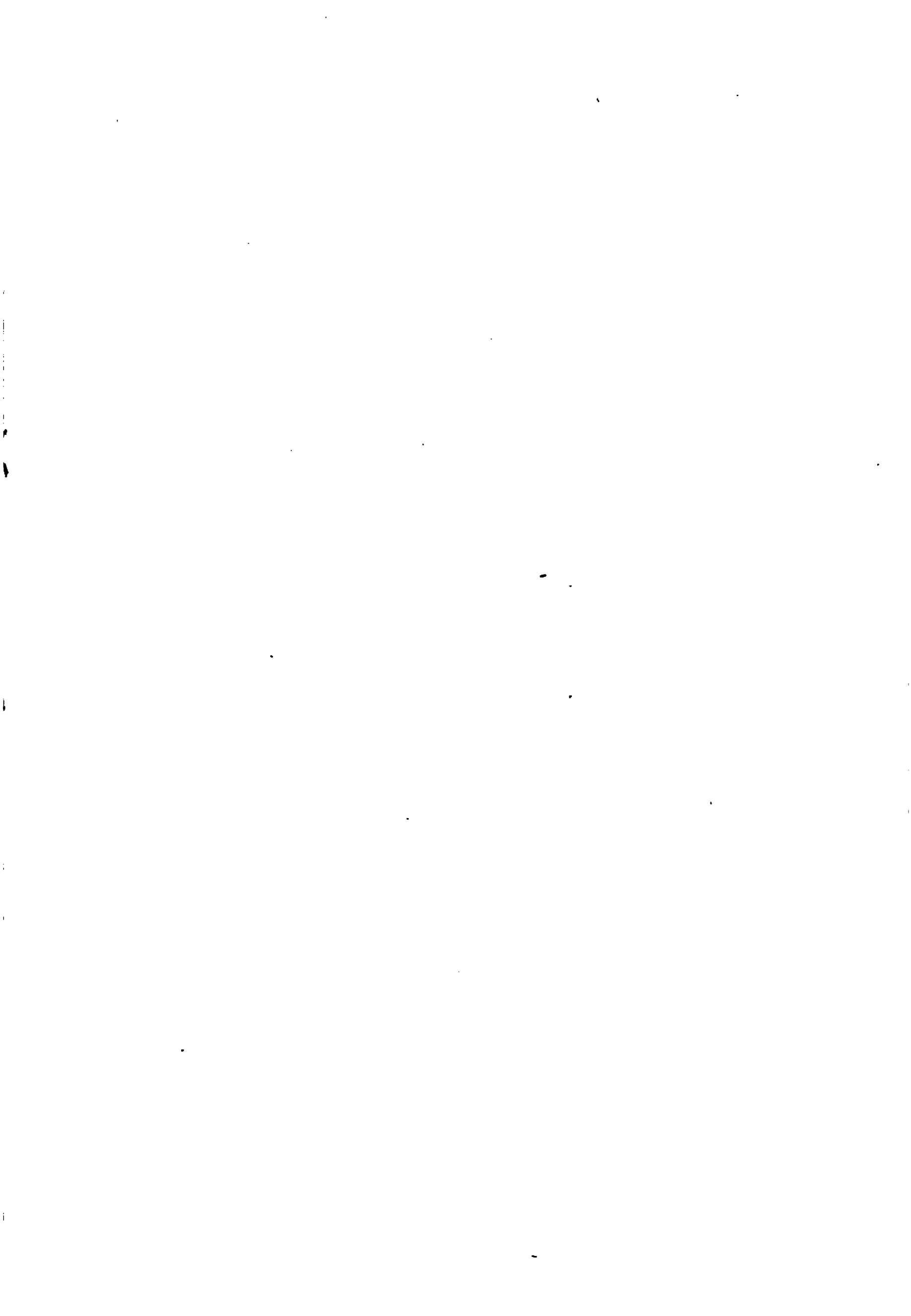
La Russie, qui l'avait accueilli, reçut son dernier soupir.

FIN

TABLE

FIN DE LA TABLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE LÉON MOTTE, 20 BIS, RUE DE PARIS



E.F.

